

2024- 2030

DÉCLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE

ENSEMBLE, CONSTRUISONS
UN MOLENBEEK SOLIDAIRE

QUI PROTÈGE, RASSEMBLE ET
EST TOURNÉ VERS L'AVENIR



©Administration Communale Molenbeek-Saint-Jean



MOLEN
BEEK1080

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
LE COLLÈGE	5
24 PRIORITÉS POUR LA LÉGISLATURE	6
1. Renforcer la démocratie et la participation	7
2. Un enseignement de qualité accessible à tous	8
3. Le logement, levier majeur de la lutte contre les inégalités	12
4. Prendre à bras le corps le problème de la propreté publique	14
5. Renforcer la sécurité dans nos quartiers	16
6. Favoriser la cohésion sociale	18
7. Soutenir l'activité économique et la création d'emplois	20
8. La jeunesse, l'avenir de notre commune	22
9. Des politiques transparentes et éthiques	23
10. Une commune et un personnel au service de la population	24
11. Promouvoir les cultures	26
12. Encourager le sport	29
13. Une mobilité concertée	31
14. Un cadre urbanistique équilibré	33
15. Une gestion financière juste et responsable	35
16. Des crèches où chaque enfant compte	37
17. Défendre l'égalité des chances et les droits des femmes	38
18. Une commune qui se mobilise pour le climat	40
19. Molenbeek, commune de la solidarité	42
20. Une commune qui respecte les seniors	43
21. Un CPAS résilient	45
22. Vers une santé pour tous et toutes	48
23. Être attentif au bien-être animal	49
24. Une commune engagée et ouverte sur le monde	50

INTRODUCTION

POUR UNE COMMUNE SOLIDAIRE ET RÉSILIENTE

Molenbeek est une commune riche de sa diversité, de son énergie et de la vitalité de ses habitants et habitantes. Chaque jour, dans les écoles, les crèches, les associations, les services communaux, les espaces publics, les quartiers se construisent grâce à cet engagement collectif. Cette force locale est notre atout le plus précieux : elle fait de Molenbeek une commune résiliente, pleine de potentiel, et tournée vers l'avenir.

Mais cet avenir ne se construit pas sans combat. Le contexte politique et social actuel est marqué par l'austérité, le sous-financement chronique des communes bruxelloises, la montée des inégalités, les pressions environnementales et des tentatives de division. Ces réalités fragilisent les solidarités et pèsent particulièrement sur les plus précaires. Face à cela, notre responsabilité est claire : refuser le découragement, refuser le renoncement, et construire une politique locale capable de protéger, de rassembler et de transformer.

Les habitants et habitantes de Molenbeek ont envoyé un message clair lors des élections d'octobre 2024 : ils et elles veulent une majorité de progrès, qui travaille ensemble pour une commune plus juste, plus solidaire et plus démocratique. C'est ce mandat que nous portons collectivement.

Notre commune se trouve à un carrefour crucial : pour répondre efficacement aux attentes des habitants et garantir un avenir serein, il faut mettre en place un projet global, cohérent et ambitieux. Ce programme s'inscrit dans cette perspective, avec pour objectif de consolider une démocratie participative véritablement ouverte à toutes et tous, où la voix des citoyens et des associations est reconnue comme un levier essentiel de la prise de décision.

Mais au-delà de la participation, il s'agit aussi d'assurer une gouvernance éthique et transparente, capable d'inspirer confiance et de garantir une gestion rigoureuse des ressources publiques. Dans cette dynamique, la qualité des services publics doit être améliorée pour être accessible, proche et efficace, afin de répondre aux besoins réels des habitants, dans toute leur diversité. Ce projet intègre également une vision sociale forte, qui place la lutte contre les inégalités, la défense des droits fondamentaux et la promotion de l'inclusion au centre de ses priorités.

Par ailleurs, il prend en compte les impératifs du développement durable, en intégrant la transition écologique dans chaque aspect de la vie municipale, qu'il s'agisse de la mobilité, de l'aménagement urbain ou de la gestion des ressources naturelles. La culture, le sport, la jeunesse, le logement, la sécurité et la cohésion sociale sont autant de domaines dans lesquels ce programme propose des mesures concrètes et innovantes, visant à construire une commune plus solidaire, plus dynamique et plus humaine.

À travers cette déclaration, la majorité communale affirme sa détermination à agir de manière solidaire et responsable. Face aux défis, nous ne baissons pas les bras. Nous faisons le choix du lien, du progrès et de la justice sociale. Ensemble, avec les habitants et habitantes de Molenbeek, nous construisons une commune qui protège et qui rassemble pour préparer l'avenir.

LE COLLÈGE



Bourgmestre
Catherine Moureaux

cmoureaux@molenbeek.irisnet.be | 02 412 37 00
Prévention, Enseignement francophone, Officier de l'Etat civil,
Communication, Protocole et Evénements, Affaires juridiques



02 412 36 40
ddeblock@
molenbeek.irisnet.be

Dirk DE BLOCK Premier échevin

Logement - Gestion locative administrative
et technique, Le Logement Molebeekois,
Agence Immobilière Sociale



02 412 36 80
jdostie@
molenbeek.irisnet.be

Josiane DOSTIE Échevine

Urbanisme, Égalité des chances et droit des
femmes, Informatique, Simplification
administrative, Energie, Développement du-
rable et Climat, Bien-être animal



02 412 38 90
sraiss@
molenbeek.irisnet.be

Saliha RAISS Échevine

Développement territorial, Travaux Publics,
Mobilité, Compétences néerlandophones,
Propriétés communales (hors logements
communaux)



02 412 37 81
mkalandar@
molenbeek.irisnet.be

Mohammed KALANDAR Échevin

Action sociale, Seniors, Handicap, Santé,
Sports, Espaces verts et Plantations



02 412 37 40
agjanaj@
molenbeek.irisnet.be

Amet GJANAJ Échevin

Économie, Emploi, Personnel, Contrôle
interne, Relations internationales,
Crèches, Culture



02 412 37 70
haouari@
molenbeek.irisnet.be

Abdelkarim HAOUARI Échevin

Finances, Économet, Marchés publics



02 563 13 01
melbouzidi@
molenbeek.irisnet.be

Mohammed EL BOUZIDI Échevin

Propreté publique, Incivilités



02 600 49 53
odiallo@
molenbeek.irisnet.be

Oumar DIALLO Échevin

Jeunesse, Cohésion sociale (MOVE),
Participation citoyenne, Tutelle CPAS



02 412 47 70
aelkhannouss@
molenbeek.irisnet.be

Ahmed EL KHANNOUSS

Président du CPAS



24 PRIORITÉS POUR LA LÉGILSATURE

01 | RENFORCER LA DÉMOCRATIE ET LA PARTICIPATION

Pour renforcer la démocratie locale et encourager une participation citoyenne active à Molenbeek, nous voulons mettre en œuvre une série d'initiatives. Nous prévoyons notamment d'intégrer les citoyens et les associations locales dans les processus décisionnels, à travers des consultations publiques, des conseils consultatifs diversifiés et des projets participatifs. La commune souhaite également valoriser la vie associative en la considérant comme un moteur d'émancipation et de cohésion sociale, en soutenant activement les associations de quartier et en favorisant l'organisation d'événements dans l'espace public. En ce qui a trait au fonctionnement du conseil communal, notre majorité de progrès choisit par exemple de désigner un président du conseil qui n'est pas membre du Collège.

Concrètement, nous allons :

- Continuer de mettre en place des consultations publiques (notamment avec l'aide d'associations) pour impliquer les citoyens dans les décisions importantes de leur quartier voire de la commune.
- Aider les associations locales qui doivent être considérées comme des partenaires de la commune. Et notamment, soutenir les associations de quartier : fêtes des quartiers, soirées et journées thématiques. Nous voulons promouvoir la vie associative en tant que vecteur d'émancipation individuelle et collective.
- Présenter l'accord de majorité aux associations et voir comment elles peuvent contribuer à enrichir et à réaliser les objectifs de la Majorité de progrès.
- Continuer à impliquer la société civile et les citoyens l'élaboration et la réalisation de nos politiques communales, via les conseils consultatifs, comme nous le faisons déjà avec le Conseil des jeunes, Conseil Consultatif des Personnes en Situation de Handicap (CCPH), Conseil Consultatif des Aînés, le Conseil consultatif du Logement, etc.
- Impliquer activement les citoyens dans la prévention et l'information, comme les Ambassadeurs de propreté.
- Réaliser une expérience un budget participatif à destination des associations ou groupements d'habitants pour l'amélioration des espaces publics de proximité.
- Impliquer et soutenir les habitants et associations pour organiser plus d'activités dans l'espace public (squares, rues, parcs).
- Mieux accueillir les nouveaux habitants. Tous les nouveaux Molenbeekois doivent être accueillis à l'administration communale. Nous créons un petit kit avec la documentation nécessaire à comprendre les éléments les plus importants dans notre commune pour le vivre-ensemble, comme par exemple les horaires de sortie des poubelles, l'emplacement des centres culturels et sportifs, la manière de s'inscrire à l'école ou en crèche, le montant des amendes et un rappel sur le tapage nocturne, etc.

02 | UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ ACCESSIBLE À TOUS

Commune jeune par excellence, et désormais commune la plus jeune de Belgique, Molenbeek doit à ses enfants de maintenir et développer un enseignement public de qualité, accessible à tous, non seulement géographiquement mais aussi financièrement !

Parce que comme l'écrivait si bien Victor Hugo, « ouvrir une école, c'est fermer une prison », il faut que chaque enfant ait la chance de s'épanouir dans un environnement digne avec une équipe pédagogique dynamique et à jour, qui a les outils pour instruire mais aussi émanciper chaque élève.

Nous voulons de bonnes écoles pour tous au coin de la rue. Des écoles où il fait bon vivre et apprendre. Des écoles « parents admis », où les parents et les élèves ont leur mot à dire, dans le respect de tous. Des écoles qui aident les élèves à comprendre le monde pour mieux le transformer.

Et parce que l'éducation doit toujours se concevoir avec les parents et l'école, main dans la main autour de l'enfant, l'école publique à Molenbeek doit pouvoir dialoguer véritablement avec les parents et ceux-ci doivent se sentir parfaitement à l'aise dans l'école de leur enfant. Ceci passe aussi bien par le fait d'organiser des rencontres répétées avec les parents que par l'organisation d'un maximum d'associations de parents, de moments de petits déjeuners ou de goûters entre parents au sein de l'école, et aussi par la possibilité d'utiliser l'école, en dehors des heures scolaires, par les clubs de sport, de théâtre ou de chant, etc.

Actuellement, un des gros soucis auxquels restent confrontés parents et enfants molenbeekois est la difficulté d'obtenir une place dans une école proche du domicile.

Si la situation est meilleure au niveau des écoles du fondamental aujourd'hui, par contre, au niveau des écoles secondaires, il y a un manque criant de places dans le Nord-Ouest de Bruxelles. Si la création des écoles secondaires plurielles est maintenant achevée et se révèle un succès, les chiffres nous montrent que nous avons néanmoins besoin d'une nouvelle école secondaire.

L'enseignement que nous proposerons à Molenbeek visera :

- **L'accessibilité pour tous :**
 - Veiller au bon fonctionnement du système d'inscription afin qu'il garantisse à chaque jeune, dès la première primaire, une place dans une école à proximité du domicile, un système aux critères d'attribution objectifs et transparents.
 - Continuer le programme « Ecole au centre du Quartier » en soirée et le week-end. Nous voulons une école ouverte sur le quartier pour des activités culturelles et sportives.
 - Assurer et encourager la participation des parents aux projets éducatifs et les inclure dans le processus consultatif et décisionnel de l'école. La commune continuera à aider à la création de comités de parents dans les écoles, et reconnaîtra une association de parents commune, avec l'aide de la FAPEO, pour représenter les parents des écoles où il n'y aurait pas encore d'association de parents.
 - Étudier l'opportunité de créer une nouvelle école secondaire.

- **Un environnement scolaire et des infrastructures durables et sécurisés :**

- Poursuivre le plan de rénovation des écoles qui a déjà été entamé. Nous voulons des infrastructures de qualité et bien entretenues pour assurer la sécurité et la salubrité, et améliorer le bien-être des élèves et des professeurs, ainsi que l'image de notre enseignement.
- Remplacer les classes-containers, par de vrais bâtiments de qualité.
- Intégrer des espaces verts dans tous les futurs projets de construction/extension/rénovation des écoles pour améliorer le bien-être des élèves.
- Contre les canicules, prévoir un plan d'étude pour protéger les élèves et le personnel des écoles exposées.
- Développer les rues scolaires et poursuivre l'aménagement des abords des écoles pour davantage de sécurité.
- Renforcer les équipes d'entretien des écoles.

- **La gratuité et l'égalité des chances :**

- Maintenir la gratuité des garderies du midi
- Interpeller les autorités supérieures pour maintenir les subsides pour pérenniser la gratuité des repas chauds dans les écoles où elle est en vigueur, mais aussi pour demander l'élargissement de ces subsides afin de pouvoir payer le personnel nécessaire pour servir les enfants et afin de pouvoir étendre la gratuité vers toutes les écoles.
- Chercher les moyens financiers et logistiques pour offrir progressivement un potage gratuit à tous les élèves de nos écoles.
- Maintenir la gratuité du matériel scolaire déjà en place et étudier la possibilité d'offrir un kit de rentrée gratuit à tous les élèves des écoles communales primaires et secondaires.
- Augmenter le nombre d'excursions scolaires par l'exploitation de notre Maison de Cornimont.

- **Les dispositifs scolaires pédagogiques innovants :**

- Viser à être constamment à la pointe des méthodes d'apprentissage différenciées qui permettent qu'on amène chaque élève au maximum de ses possibilités, sans laisser aucun enfant sur le côté.
- Maintenir en poste les membres du personnel à charge du budget communal et malgré les difficultés financières de la commune, afin de permettre notamment qu'il y ait un professeur de remédiation qui passe dans toutes les classes et assure un soutien permanent aux élèves en difficulté, ainsi qu'un ou une assistant(e) social(e) dans chaque école.
- Agir de manière innovante pour résoudre le problème de pénurie d'enseignants, par exemple en engageant davantage en début d'année scolaire sur fonds propres en fonction des marges budgétaires.
- Développer des partenariats avec les structures publiques et privées pour agir dans les écoles où le taux de réussite au CEB est faible. Élargir ce partenariat avec des organismes spécialisés comme la logopédie, pour remédier, de manière ciblée, aux difficultés des élèves dès qu'elles se présentent.
- Explorer l'idée d'implémenter un dispositif d'accrochage des primo-arrivants et, le cas échéant, mettre sur pied un projet-pilote avec un accompagnement spécifique de l'équipe pédagogique.

- Assurer un soutien scolaire de qualité dans chaque école en partenariat avec des associations d'écoles de devoirs.
 - Augmenter la mise à disposition des salles d'étude pour les étudiants pendant les périodes de blocus dans le plus de quartiers possibles.
 - Être vigilants quant aux résultats des épreuves internes et externes afin de lutter efficacement contre l'échec.
 - Renforcer l'apprentissage du français (ou du néerlandais), langue d'enseignement, dès la maternelle, via notamment les activités « théâtre ».
 - Offrir des activités extrascolaires en français et/ou en néerlandais dans chaque école.
 - Maintenir la filière immersive à l'école 6.
 - Étudier la possibilité d'ouvrir une filière en immersion dans une école secondaire.
 - Les associations sportives et culturelles, et les maisons de jeunes seront invitées à organiser des animations pendant l'accueil de midi ou après-scolaire.
 - Continuer à investir dans du matériel moderne et basé sur les nouvelles technologies.
- **L'inclusion :**
 - Se donner les moyens d'assurer une école inclusive, permettant d'intégrer et de faire réussir les enfants à besoin spécifiques plutôt que de les orienter vers l'enseignement spécialisé.
 - Former le personnel éducatif pour travailler à l'inclusion d'un public socialement et culturellement divers.
 - Pour un certain nombre de situations, il est néanmoins nécessaire d'offrir un enseignement spécialisé. Vu le contexte budgétaire de la commune, nous voulons nous battre pour ouvrir une école spécialisée avec l'aide des autres niveaux de pouvoir.
- **Le bien-être et la lutte contre le harcèlement :**

Lutter contre le harcèlement et toute forme de violence à l'école, notamment

 - En continuant de former les membres des équipes pédagogiques.
 - En créant des ateliers animés dans les écoles sur le sujet.
 - En utilisant la technique de l'analyse d'incident pour ajuster les programmes et/ou la prise en charge.
 - En utilisant les jeux de rôle dès le plus jeune âge pour aider les enfants à comprendre différentes perspectives et développer l'empathie.
 - En créant des zones de parole sécurisées où les élèves peuvent parler librement de leurs problèmes sans crainte de représailles.
 - En formant des élèves volontaires pour devenir des médiateurs capables d'intervenir en cas de conflit ou de harcèlement.
 - En mettant en place des campagnes pour sensibiliser les élèves, les enseignants et les parents au harcèlement à travers des activités, des ateliers et des événements spéciaux réalisés au sein de l'établissement...

- **L'éducation à la citoyenneté :**

- Faire en sorte que nos écoles continuent à viser l'émancipation sociale et l'épanouissement personnel de tous les jeunes. L'esprit critique, la solidarité, le travail en équipe, le débat démocratique, la culture et la santé seront au centre des enseignements.
- Encourager la participation des jeunes dans la vie de leur quartier et de la société par des projets citoyens.
- Faire en sorte que nos écoles favorisent l'organisation par les élèves de « cercles engagés ». Nous donnons à nos écoles les moyens de mener des projets citoyens et de sensibiliser autour des enjeux sociétaux.
- Développer la participation des élèves aux décisions, notamment à travers les conseils de classe, d'école, et via le Conseil Communal des Enfants.

- **Sécurité à l'intérieur et à l'extérieur de l'école :**

- Sensibiliser les élèves aux stratégies de recrutement utilisées par les réseaux criminels, qu'ils soient petits ou grands, afin qu'ils puissent reconnaître ces dangers, s'en protéger et faire des choix positifs pour leur avenir.
- Développer un dispositif qui mobilise sans délai des acteurs internes et externes publics et/ou privés, lorsqu'un acte de violence verbale survient, afin de protéger enseignants et élèves et d'envoyer un signal clair : la violence ne peut en aucun cas être banalisée.
- Sensibiliser les élèves aux conséquences des comportements négatifs (malpropreté, incivilités, actes dangereux) et renforcer leur rôle positif au sein de la commune en valorisant le respect, la valorisation des services publics et la protection des espaces verts et des biens publics.

03 | LE LOGEMENT, LEVIER MAJEUR DE LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS

Un logement accessible et de bonne qualité constitue, avec l'enseignement et l'emploi, un des leviers majeurs d'une vie décente, de l'émancipation sociale et de la lutte contre les inégalités. Le suivi de cette tâche prioritaire au sein du Collège sera assuré par l'échevin du Logement qui, afin d'assurer un maximum de cohérence dans son exécution, se verra également confier la présidence du Logement Molenbeekois et de la MAIS.

Le développement et la gestion du logement public sont des outils fondamentaux pour atteindre cet objectif. Les logements publics sont en effet les seuls où l'autorité publique peut décider de la fixation des loyers. Il importe dès lors de garantir la construction de 100% de logements publics sur les terrains publics. Par ailleurs, il y a lieu d'activer au maximum les possibilités de subventionnement proposées par les autres niveaux de pouvoir.

La commune ne doit cependant pas se limiter à la problématique du logement public. Les logements privés doivent également faire l'objet de mesures de régulation et d'encadrement. La commune maintient son engagement de soumettre toutes les décisions politiques impactant le logement/habitat au Conseil consultatif du logement.

En ce qui concerne la gestion et le développement des logements publics, les mesures suivantes seront prises :

- Réunir les associations et collectifs de locataires sociaux 3 fois par an afin d'échanger sur les projets du Logement Molenbeekois dans le cadre d'une convention collective de logement comme cela existe déjà avec d'autres sociétés de logement social.
- Poursuivre le Plan stratégique de développement durable du Logement Molenbeekois (le programme de rénovation sur 10 ans), tout en assurant la gestion quotidienne des réparations indispensables et des petits travaux de rénovation, grâce à un renforcement de l'équipe technique pour l'entretien des logements sociaux.
- Renforcer la cohésion sociale dans les logements sociaux en activant les locaux disponibles en bas des immeubles, et continuer à dynamiser l'espace public autour des tours de logements sociaux, comme par exemple via le programme 101e% de la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale.
- S'appuyer sur l'analyse comparative de la SLRB des coûts des charges locatives du Logement Molenbeekois avec les autres SISF afin de trouver les fournisseurs les moins chers, par une éventuelle mutualisation.
- Continuer à améliorer la communication entre Le Logement Molenbeekois et les locataires.
- Faire un monitoring des propriétés communales : état, utilisation, taux d'occupation.
- Faire du retard des décomptes des charges dans les logements communaux une priorité.
- Prioriser la rénovation de nos bâtiments communaux et accélérer la remise en état des logements communaux afin de réduire le vide locatif.
- Approfondir la coordination des services techniques et d'investissement des différents acteurs publics du logement, afin d'échanger les bonnes pratiques, et pour l'avenir de mutualiser l'expertise nécessaire afin de pouvoir mener à bien des rénovations d'envergure et/ou collectives.
- Élaborer une stratégie de préemption moyennant les fonds disponibles.
- Améliorer la communication sur les locaux mis à disposition par le service de

propriétés communales afin de permettre à tout le monde d'introduire leur candidature pour les occuper.

- Valoriser les infrastructures communales (commerce, locaux, salles,...) et leur utilisation en les louant éventuellement au privé.

En ce qui concerne la gestion et le développement des logements publics, les mesures suivantes seront prises :

- Tenir à jour le cadastre communal du nombre de logements, dont le nombre de logements insalubres, inhabitables et inoccupés.
- Contribuer à la lutte contre les loyers abusifs: renforcer le contrôle du bon enregistrement des baux, soutenir - avec l'aide des associations - les locataires qui veulent aller vers le juge de paix pour contester les loyers abusifs, éviter les indexations illégales (PEB non communiqué au locataire), étudier la possibilité d'un système local d'encadrement des loyers...
- Faciliter et soutenir des projets de rénovation collective de morceaux de rue ou d'îlots comme le Contrat d'Axe et Contrat d'Ilot «Courtrai-Ostende».
- Mobiliser les moyens régionaux du Fonds de droit de gestion publique afin de pouvoir utiliser le mécanisme du droit de gestion publique pour des immeubles inhabitables ou insalubres, afin de les rénover et de les louer.
- Continuer à utiliser le mécanisme de réquisition des logements laissés à l'abandon plus de 6 mois afin d'héberger des personnes sans-abris.
- Étudier et développer les outils de lutte contre la spéculation immobilière, comme les additionnels sur la plus-value et la rente foncière.
- Renforcer la lutte contre les marchands de sommeil.
- En concertation avec l'échevinat de l'urbanisme, continuer la lutte contre les logements vides et inhabitables et renforcer la taxation effective des terrains non bâtis et des logements inhabitables.
- Combattre la location de logements insalubres. Étudier la possibilité de conditionner la location de tout logement vide (non neuf) à un permis locatif.
- Combattre la location de logements inhabitables par la mise en place d'un outil informatique permettant aux locataires de vérifier si le logement est frappé par une interdiction de location (à l'exemple du site pour les certificats PEB).
- Collaborer avec les services régionaux dans la lutte contre les hébergements touristiques illégaux.

Enfin, des mesures seront prises ou poursuivies pour aider les habitants à résoudre leurs problèmes de logement :

- Étudier les synergies possibles entre les services afin de simplifier les démarches pour les locataires et propriétaires.
- Prévenir des expulsions de locataires par un accompagnement social en amont.
- Soutenir les petits propriétaires qui doivent faire des travaux par des "opérations-tiroir" : les propriétaires disposés à reprendre leurs locataires après des travaux obtiendront pour ces derniers un relogement temporaire dans les logements de transit de la commune, dans la mesure des disponibilités.
- Continuer à octroyer une prime-logement aux propriétaires-occupants pour compenser l'augmentation des additionnels au PRI (prime proportionnelle au revenu cadastral - avec plafonnement) et faciliter l'accès à cette prime en étudiant la possibilité de la rendre progressivement automatique.

04 | PRENDRE À BRAS LE CORPS LE PROBLÈME DE LA PROPRETÉ PUBLIQUE

La propreté des rues de notre commune exige des mesures durables et ambitieuses. Celles-ci doivent porter à la fois sur l'amélioration du service de propreté publique, la sensibilisation et la participation de la population, ainsi que sur la lutte contre les incivilités.

Nous voulons à la fois faciliter le travail du service de propreté publique et offrir aux citoyens des services à la hauteur de leurs attentes.

Pour ce faire, nous allons :

- Mettre à disposition du personnel de propreté des équipements modernes, adaptés et de qualité, et former le personnel à l'utiliser.
- Trouver les ressources pour engager davantage de balayeurs afin de garantir un nettoyage planifié et équitable sur l'ensemble du territoire.
- Rendre le call center plus accessible pour que les citoyens puissent facilement transmettre leurs signalements et poser leurs questions, y compris via WhatsApp.
- Organiser, en plus des 4 semaines de Recypark mobile régional, au moins 4 week-ends supplémentaires de Recypark mobile communal par an.
- Créer un parc à conteneurs permettant aux services communaux de renforcer le tri des déchets collectés et de réduire les frais de traitement, avec la perspective qu'il soit aussi accessible plus tard aux habitants.
- Renforcer les synergies entre la propreté publique et les autres services, notamment : incivilités, prévention, plantation et logement.
- Veiller à ce que dans chaque projet de rénovation ou de construction soient prévus des conteneurs souterrains ou des locaux poubelles.
- Placer les corbeilles urbaines selon les besoins de chaque quartier.
- Assurer un curage régulier des avaloirs afin de prévenir les inondations et maintenir la propreté des voiries.

La propreté est une responsabilité partagée. Avec l'implication des citoyens on peut y arriver. Nous voulons une **collaboration active avec les habitants et les collectifs** pour préserver collectivement l'espace public et faire évoluer les mentalités en matière de propreté :

- Améliorer la communication de la commune, en ligne et sur papier, sur les services à disposition des citoyens pour leurs déchets et encombrants, et en particulier les services gratuits, comme la possibilité pour les seniors et les PMR de faire enlever les encombrants à domicile.
- Sensibiliser les commerçants et les marchands à leurs obligations en matière de propreté, en concertation avec le service compétent et les associations représentatives.
- Être disponible pour les collectifs engagés sur la propreté publique et créer des espaces de concertation avec la société civile afin de définir ensemble des actions concrètes.
- Élaborer un programme communal « ambassadeurs de propreté » visant à impliquer des citoyens dans leur quartier autour des questions de propreté.

Nous allons également renforcer les sanctions contre les incivilités. Il n'est pas acceptable que, peu après le passage des agents, des déchets ou encombrants réapparaissent dans nos rues, au détriment aussi des finances communales.

C'est pourquoi nous proposons d'agir plus fermement :

- Trouver les ressources pour engager ou former davantage d'agents constatateurs qui se consacrent aux infractions liées à la propreté publique, afin de garantir une couverture efficace sur l'ensemble du territoire.
- Trouver les ressources pour acquérir de nouvelles caméras, en explorant également une collaboration avec les services qui en utilisent déjà.
- Augmenter le nombre de sanctions appliquées contre les incivilités liées à la propreté publique.
- Mettre en place, avec l'ensemble des services concernés, un plan de lutte contre les incivilités élaboré quartier par quartier.

05 | RENFORCER LA SÉCURITÉ DANS NOS QUARTIERS

Comme la plupart des autres communes urbaines, Molenbeek connaît des problèmes de sécurité importants, liés notamment au trafic de la drogue.

La mise en place de notre approche holistique, rassemblant des mesures efficaces à la fois préventives et répressives se heurte à 2 obstacles majeurs : le manque de moyens financiers et le manque d'effectifs.

Il est indispensable d'obtenir au niveau fédéral un financement accru de la zone de police. Aujourd'hui, le financement fédéral par policier de notre zone est de moitié moindre que celui d'un policier en Flandre ou en Wallonie.

Par ailleurs, notre zone de police est en sous-effectifs (30 % dans la police de proximité) et connaît de grands problèmes de recrutement communs à toutes les zones urbaines difficiles.

Enfin, le gouvernement fédéral a lancé le chantier de la fusion des 6 zones de police bruxelloises ainsi que de réformer la norme KUL déterminant le financement à allouer à chaque zone. Face à ce projet fédéral que nous ne voulions pas comme les Bourgmestres des 18 autres communes bruxelloises ainsi que le procureur du Roi de Bruxelles, nous continuerons à défendre l'importance d'une police de proximité, d'un contrôle local via les conseils de police, d'un financement juste et suffisant de notre police locale et de l'affectation d'un nombre suffisant d'effectifs pour notre police locale qui manque de plus de 140 agents pour faire face à ses missions légales de maintien de l'ordre.

Malgré cette situation difficile, **nous entendons promouvoir des mesures efficaces en vue d'assurer la sécurité dans nos quartiers :**

- **Intensifier la collaboration** avec le procureur du Roi et les différents niveaux de pouvoir afin de lutter contre les nuisances liées au trafic, la vente et la consommation de drogues.
- Mettre en œuvre une approche holistique en **mobilisant services de prévention, acteurs judiciaires, services sociaux, insertion socio-professionnelle, organismes publics et privés** (habitants, écoles, sociétés de logement, associations locales, maisons de quartier, structures de santé et d'insertion sociale). Cette stratégie vise à agir durablement, tant sur les symptômes que sur les causes profondes des phénomènes de délinquance ainsi que de créer de vraies opportunités d'insertion pour les personnes fragiles et susceptibles d'être recrutées par les différents réseaux internationaux liés à la drogue :
 - Organiser des réunions trimestrielles de la Cellule de sécurité intégrée locale.
 - Créer des groupes de prévention sociale dans les 5 quartiers de la Commune se réunissant chaque trimestre pour coordonner les actions avec différents acteurs.
 - Organiser une réunion d'information et d'échanges avec les habitants impactés par des problèmes de sécurité au moins une fois par an.

- **Accroître la présence policière dans nos rues :**
 - Réduire les charges administratives des agents de quartier en leur permettant ainsi d'augmenter leur présence sur le terrain. Les efforts seront poursuivis pour limiter l'impact des missions demandées en dehors de la zone.
 - Encourager les rondes pédestres et à vélo (brigade cycliste) dans les endroits, en particulier, en période de forte affluence.
 - Supprimer les patrouilles en voiture dans les parcs de la Commune.
 - Mener une campagne d'information pour faire connaître les agents de quartier.
- **Prévoir des dispositifs efficaces pour réduire les différentes nuisances :**
 - Maintenir l'investissement dans des caméras de surveillance et procéder à leur entretien de façon régulière.
 - Maintenir et évaluer le nouveau système de gestion des tapages nocturnes par le dispatching.
 - Protéger les citoyens en assurant le dépôt de réclamation anonyme.
- **Développer un accompagnement des personnes à risque de radicalisation et leur entourage.**
- **Mettre un accent important sur le recrutement et la formation :**
 - Mener une politique de valorisation du métier de policier et susciter les vocations locales afin d'améliorer la perception du métier et des agents de police et d'arriver à obtenir une police représentant la diversité de notre commune.
 - Assurer une formation portant sur la connaissance du secteur et de la commune.
 - Continuer la formation sur les violences faites aux femmes.
- **Soutenir un respect mutuel entre la police et la population :**
 - Oeuvrer à un respect mutuel plus important entre la police et la population.
 - Accroître les moments de rencontre entre la police et la population.
 - Encourager l'utilisation des bodycams dès la détection d'une situation qui pourrait s'avérer sensible.
 - Affirmer une tolérance zéro envers toute forme de violence ou de comportement discriminatoire, qu'elle vise les forces de l'ordre (policiers, pompiers, ambulanciers) ou qu'elle en émane.
 - Approfondir la mise en œuvre du plan de bien-être pour les policiers, ciblant les problématiques de harcèlement moral, sexuel, racisme, homophobie et sexisme.

06 | FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE

Renforcer la cohésion sociale à Molenbeek fait partie de nos priorités. En ce sens, nous voulons améliorer l'accès aux services, en favorisant l'inclusion et la diversité, et toucher de nouveaux publics.

Les mesures prévues sont les suivantes :

- Renforcer et soutenir le partenariat entre les services de cohésion sociale de la commune, l'asbl Move et les associations locales via la relance groupes de planification et de prévention sociale. Ces collaborations permettront de partager des ressources, des compétences et des informations pour mieux répondre aux besoins des habitants et capter ceux qui sont actuellement en marge des services existants.
- Rendre les infrastructures existantes (écoles, centres de santé, espaces communautaires, maisons de quartiers, maisons de jeunes...) plus accessibles et accueillantes pour les initiatives citoyennes.
- Établir des programmes d'accompagnement pour les groupes vulnérables (familles en difficulté, jeunes sans emploi, migrants, mena) afin de les aider à accéder à des ressources et à des opportunités.
- Former les travailleurs sociaux et les agents des services communaux afin de rendre les services existants plus inclusifs et représentatifs des différentes communautés présentes à Molenbeek, en tenant compte des besoins spécifiques de chaque groupe.
- Former les travailleurs sociaux et les agents des services communaux à la gestion des conflits.
- Renforcer la collaboration entre Move, les écoles francophones et néerlandophones et les associations via les services de veille pour lutter contre toute forme de discrimination et de harcèlement, le décrochage scolaire et les assuétudes. Mettre au centre la question de la santé mentale de manière globale.
- Mettre en place des projets d'élèves et de parents visant à sensibiliser aux discriminations et à promouvoir la tolérance dans les écoles.
- Soutenir les initiatives citoyennes qui favorisent la participation active des habitants et la cohésion sociale.
- Organiser des événements culturels et des ateliers qui favorisent la cohésion sociale, par des rencontres et échanges entre les habitants, en mettant en œuvre la stratégie culturelle développée dans le cadre « Molenbeek for Brussels 2030 ».
- Mettre en place des campagnes de sensibilisation sur les droits et l'égalité, notamment pour les groupes marginalisés, afin d'accroître la prise de conscience et l'engagement autour de ces enjeux.
- Soutenir une réoccupation de l'espace public par l'ensemble des citoyens favorisant le vivre ensemble, en sollicitant l'avis des comités d'habitants et des asbl spécialisées (La Rue, les Travailleurs sociaux de rue, les Maisons de quartier de Move, les acteurs du Logement molenbeekois...).
- Accroître la visibilité des projets et activités de Move en utilisant des outils de communication adaptés pour toucher un public plus large.

- Renforcer la recherche de financements complémentaires aux financements structurels de l'ASBL Move, afin d'assurer la pérennité des initiatives.
- Améliorer l'articulation entre les différents opérateurs et services au sein de Move pour optimiser l'efficacité collective.
- Renforcer la coordination entre les maisons de quartier/maisons communautaires de Move, les associations et les habitants.
- Évaluer avec les citoyens les besoins en cohésion sociale des différents quartiers. Renforcer l'implication des habitants dans le processus décisionnel concernant les politiques de cohésion sociale.
- Établir des indicateurs pour évaluer le vivre ensemble et l'impact des politiques de cohésion sociale sur les différentes communautés de Molenbeek, en impliquant les habitants dans ce processus.
- Élaborer un plan quinquennal de cohésion sociale à Molenbeek et assurer une évaluation à mi-chemin, en mettant en avant les réussites et les domaines à améliorer.

07 | SOUTENIR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LA CRÉATION D'EMPLOIS

Pour offrir à nos chercheurs d'emploi des perspectives d'avenir, en particulier les jeunes et les femmes, il est fondamental de maintenir des activités productives et porteuses d'emplois non-qualifiés sur le territoire de la commune. En tant qu'autorité communale, nous entendons nous montrer proactifs en déployant tous les efforts nécessaires pour inciter les entreprises présentes à ne pas quitter Molenbeek, mais aussi pour en attirer de nouvelles. Nous continuerons non seulement à soutenir et à coordonner les initiatives en matière de formation mais nous nous efforcerons aussi de faciliter les contacts entre employeurs et demandeurs d'emploi.

Pour ce faire, des mesures de **réorganisation des services communaux et para-communaux** seront mises en place afin de faciliter les démarches tant des entreprises et des commerçants que des citoyens en quête d'emploi et/ou de formation :

- Étendre les missions du service des classes moyennes pour en faire un guichet unique dédié aux relations avec les commerçants, entreprises et associations de commerçants. Ce service centralisera la gestion des marchés hebdomadaires, l'ouverture de nouveaux commerces et la coordination des forums économiques zonaux, tout en renforçant et soutenant les associations de commerçants dans l'organisation d'événements à caractère commercial.
- Centraliser le contact avec les entreprises concernant les jobs étudiants, les stages, les offres d'emploi et la formation au niveau du service de l'emploi, au bénéfice de tous les autres services et intervenants.
- Poursuivre le développement des synergies entre partenaires de l'emploi dans le Comité de pilotage (mission locale, Actiris, ALE, CPAS).
- Activer à la fois les leviers locaux et supra-communaux pour lutter contre les discriminations à l'emploi dans le cadre du projet « La Chance pour Tous ».
- Développer des formations continues pour lutter contre la fracture numérique et l'utilisation des outils numériques dans la recherche et la création d'emplois.
- En prévision des mesures fédérales de suppression des allocations de chômage et de l'augmentation des chercheurs d'emploi, des assises de l'emploi seront organisées sur un ou deux jours, annuellement, regroupant tous les acteurs de l'insertion socio-professionnelle qu'ils soient publics ou privés avec un accent donné aux initiatives innovantes donnant des résultats probants au niveau de la mise à l'emploi.
- Un plan de l'emploi local 2026-2030 sera élaboré à la suite des assises de l'emploi et adapté chaque année pour mener ensemble les mesures les plus efficaces de mise à l'emploi et des priorités pour chaque année.
- Une coordination régulière sera tenue entre les acteurs pour l'opérationnalisation du Plan de l'emploi.

À côté de cela, les mesures suivantes seront mises en place :

- Informer les entreprises molenbeekoises des marchés publics de la commune et du CPAS et encourager la coopération entre elles pour faciliter l'accès aux grands marchés publics.
- Créer une plateforme qui aide les entreprises locales à trouver de la main-d'œuvre locale.
- Lancer des ateliers de formation en entrepreneuriat et des campagnes de sensibilisation pour stimuler la création d'entreprises locales via le Guichet d'Économie Locale, en définissant des axes prioritaires pour chaque zone de la commune.

- Accompagner le développement d'un pôle de création d'emplois lié à l'économie sociale et la transition économique dans le quartier Heyvaert.
- Développer un club des femmes entrepreneurs et encourager cet entrepreneuriat par des actions de sensibilisation avec le Guichet d'Economie Local et nos Centres d'entreprises.

Différentes mesures viseront à dynamiser les quartiers commerçants :

- Continuer à investir dans la sécurité de nos axes commerçants, comme la Chaussée de Gand.
- Améliorer la circulation de tous les passants et clients des commerces dans les axes commerçants en libérant les trottoirs de tous les dispositifs commerciaux excessifs.
- Commander une étude pour repenser l'aménagement de la Place communale, afin d'en faire un véritable espace de rencontre de qualité, intégrant davantage de verdurisation, des zones de repos et des terrasses conviviales, tout en soutenant l'activité des commerçants locaux dans un cadre attractif et durable pour les habitants et les visiteurs.
- Maintenir le cash et collaborer avec les sociétés de distributeurs de billets pour assurer un accès facilité aux services essentiels, particulièrement dans toutes les zones commerciales.
- Améliorer l'attrait des noyaux commerciaux par la sensibilisation à la rénovation des façades et à l'harmonisation des devantures et enseignes.
- Mettre en place un système de monitoring économique avancé pour suivre en temps réel l'évolution du commerce à Molenbeek, en partenariat avec la Région.
- Encourager l'introduction de produits et services innovants dans nos artères commerciales exploitant les circuits courts et durables.
- Mettre en place un protocole d'assistance pour les commerçants impactés par les travaux publics, incluant une simplification administrative pour l'obtention des compensations légales et des solutions de continuité commerciale.
- Introduire des événements commerciaux mensuels thématiques en alternance dans tous les quartiers commerçants de la Commune qui attireront des visiteurs de l'extérieur.

Enfin, le dispositif sera complété par des mesures en matière de formation et d'emploi :

- Renforcer les initiatives de formation existantes et soutenir la création de nouvelles initiatives permettant de former nos chercheurs d'emploi.
- Étudier les besoins en matière de validation des compétences et plaider auprès de la Région pour que soient activés les trajets de validation adéquats.
- Centraliser les jobs étudiants via le service de l'emploi de Molenbeek.
- Soutenir les étudiants en quête de job étudiant via la création d'un réseau et l'accompagnement vers le job étudiant (transparence, publication, student job day).
- Centraliser les offres de stages et d'emplois étudiants et accroître les recherches et partenariats avec les organismes publics et privés pour offrir des expériences pratiques.
- Élargir les programmes d'intégration économique pour les candidats au statut art.60, en leur offrant des opportunités d'emploi dans les commerces locaux et le secteur de l'économie circulaire.
- Investir dans la formation et le développement de nouveaux métiers urbains.

08 | LA JEUNESSE, L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE

Nous plaçons la jeunesse au cœur de nos priorités, avec une ambition claire : offrir à chaque jeune Molenbeekois et Molenbeekoise les moyens de s'épanouir, de participer activement à la vie de notre commune et de construire leur avenir. Nous voulons que chaque jeune trouve sa place, s'exprime et contribue activement au développement d'une commune inclusive et solidaire. Pour ce faire, nous voulons améliorer la participation et l'accompagnement des jeunes, ainsi que renforcer l'offre d'infrastructures et d'activités qui leur sont destinées.

En pratique, cela implique de :

- Faire du service jeunesse un service de première ligne, qui agit sur le terrain en collaboration avec les organisations de jeunesse.
- Mener une analyse concertée avec tous les acteurs de la jeunesse pour mieux comprendre leurs besoins et attentes.
- Soutenir le Conseil des Jeunes en lui attribuant un budget participatif pour encourager ses initiatives et projets. Ce conseil doit être un véritable outil d'expression et de participation citoyenne, travaillant en étroite collaboration avec les maisons de jeunes, associations et acteurs culturels pour valoriser les idées et talents locaux.
- Valoriser les lieux d'expression des jeunes, notamment via des collaborations avec des acteurs locaux (établissements scolaires, secteur associatif, acteurs culturels, etc.).
- Donner au service jeunesse la mission de soutenir des groupes de jeunes dans la réalisation de leurs projets (associatifs, citoyens, sportifs ou culturels).
- Organiser des événements gratuits dans les espaces publics, tels que des forums pour l'emploi, des tournois sportifs et des podiums pour talents émergents, afin de répondre à une variété de besoins et aspirations.
- Renforcer les acteurs de la jeunesse (associations locales, maisons de jeunes, etc.) dans la poursuite de leurs missions (aide aux projets, aide aux infrastructures, simplification administrative, etc.)
- Offrir des lieux de blocus aux jeunes durant la période des examens.
- Lancer un projet pilote d'animation par des jeunes dans un espace public, suivant le modèle des Plein Patrons en Flandre.
- Faciliter l'accès des associations de jeunes et des maisons de jeunes aux infrastructures sportives, scolaires et culturelles.
- Renforcer l'organisation d'activités qualitatives en accueil temps libre et extra-scolaire en impliquant associations et clubs.
- Renforcer l'accompagnement des jeunes dans leur parcours, en particulier pour ceux en recherche de leur première expérience professionnelle.
- Réactiver les outils du CPAS pour soutenir les jeunes en difficulté.

09 | DES POLITIQUES TRANSPARENTES ET ÉTHIQUES

Dans un souci de renforcer la confiance des citoyens envers leurs institutions et d'assurer une gouvernance locale exemplaire, **nous prévoyons une série de mesures visant à promouvoir l'éthique et la transparence :**

- Mettre en place une procédure pour que les citoyens et membres du personnel puissent signaler des suspicions d'irrégularité dans le chef des mandataires ou des fonctionnaires (fraude, conflit d'intérêt, pot de vin, etc.). Dans un second temps, si le budget le permet, mettre en place un bureau d'éthique et de transparence auprès duquel chaque citoyen peut signaler des fraudes éventuelles, comme à Barcelone. Ce bureau sera strictement indépendant de la commune et devra tenir compte de chaque plainte déposée. Il publiera un rapport d'activités annuel accessible au public.
- Proposer aux élus locaux et aux administrateurs d'une structure publique et parapublique une formation adéquate, y compris en matière d'éthique, leur permettant de s'acquitter au mieux de leur fonction.
- Garantir la publicité des offres d'emploi et des appels pour divers types de candidatures (pour des projets comme pour des locaux).
- Exiger des mandataires une conduite exemplaire. Les mandataires s'engagent à se mettre en congé ou à démissionner de l'ensemble de leurs mandats et fonctions s'ils font l'objet d'une inculpation par un juge d'instruction.
- Présenter au conseil communal et au public un bilan de mi-mandat.
- Garantir que les engagements et les nominations, en ce qui concerne le personnel de la Commune, du CPAS et des asbl qui en dépendent, se fassent dans le strict respect des règles en vigueur, sur une base objective et transparente.
- Appliquer sans réserve le droit de chaque citoyen de consulter les documents administratifs relatifs aux décisions et dossiers de la commune.
- Publier sur le site de la commune tous les rapports annuels, comptes et rapports de transparence des organismes para-communaux considérés comme publics.

10 | UNE COMMUNE ET UN PERSONNEL AU SERVICE DE LA POPULATION

La commune est le niveau de pouvoir le plus proche des citoyens. L'autorité communale se doit donc d'être particulièrement attentive aux besoins de la population et de garantir cette proximité par des mesures adéquates.

Les mesures suivantes seront prises :

- Adapter au moins une plage horaire par semaine au service démographie pour les citoyens qui ont un travail qui les occupe toute la semaine toute la journée.
- Créer un guichet unique « emploi ». Les services publics devraient en effet informer et orienter le plus rapidement et le plus directement possible les citoyens. Trop souvent ceux-ci ont l'impression d'être renvoyés d'un service à un autre, sans comprendre.
- Développer l'accès en ligne des documents et formalités administratives, tout en veillant à maintenir un service performant au guichet et de répondre ainsi aux besoins de l'ensemble des citoyens.

Le personnel communal doit assurer les principales missions de service public pour la population de la commune. Il importe dès lors de faire en sorte, dans un contexte financier difficile, que les effectifs soient suffisants et bien répartis en fonction des priorités et que les travailleurs puissent travailler dans de bonnes conditions. Un service bien rendu passe par un personnel motivé, professionnel et épanoui.

Le bien-être et la motivation du personnel communal constituent une priorité de ce Collège. Nous sommes convaincus qu'une administration performante repose sur des équipes reconnues, écoutées et soutenues dans leur quotidien professionnel.

Nous voulons :

- Encadrer le télétravail pour les fonctions compatibles afin de faciliter la conciliation entre vie professionnelle et vie privée.
- Introduire davantage de souplesse horaire, permettant au personnel d'adapter ses horaires dans le respect des nécessités de service.
- Renforcer la reconnaissance du travail accompli à travers des moments de feedback réguliers, une communication interne claire et des rencontres directes entre le Collège et le personnel.
- Améliorer la convivialité et la santé au travail en aménageant des espaces de pause agréables et en organisant des actions de prévention (ergonomie, nutrition, gestion du stress).
- Allouer un budget annuel aux teambuildings afin de renforcer la cohésion des équipes, en privilégiant des activités locales, culturelles et sportives accessibles.
- Systématiser la fête du personnel annuelle.
- Continuer le plan de progression du personnel sur base des évaluations positives.
- Favoriser le développement professionnel en valorisant les mobilités internes, en offrant des perspectives de carrière claires et en proposant des formations adaptées aux besoins du personnel.
- Promouvoir une administration durable et saine, notamment en encourageant les déplacements actifs (vélo, marche) et en soutenant les initiatives liées à la santé et à l'environnement.

Les mesures suivantes seront également mises en place :

- Un audit interne sera réalisé, en collaboration avec le personnel, afin d'évaluer la charge de travail et les besoins et de déterminer les priorités. Dans un objectif de renforcer l'efficacité et le bien-être, de pallier le manque d'effectifs dans certains services et d'améliorer la mobilité entre les services.
- Le cadre du personnel devra être revu en fonction de la charge de travail utile afin, à terme, d'optimiser le service à la population ainsi que le suivi des dossiers complexes et de leur subventionnement. Ceci doit passer par un plan stratégique de la gestion locale afin de définir des objectifs opérationnels et y affecter les ressources humaines et financières nécessaires. À moyen terme, cela permettra d'optimiser au maximum l'utilisation des ressources.
- Un effort particulier devra être fait pour renforcer en priorité les services en sous-effectifs, en particulier les services ouvriers et de première ligne (population, état civil, étrangers).
- Le dialogue social est essentiel et doit être favorisé.
- Un effort sera fait pour tenter de dégager les moyens nécessaires pour accorder des chèques-repas aux agents de Move qui ne sont pas communaux.
- L'actuel plan diversité pour le personnel communal et du CPAS sera évalué et adapté le cas échéant.
- Des mesures seront prises pour favoriser l'accès égal dans la fonction publique à des fonctions dirigeantes (équilibre femmes/hommes, meilleure représentation de la diversité).
- Le travail, déjà entamé, de formation et de formation continue des agents devra être poursuivi, notamment en matière de maîtrise de la deuxième langue nationale et en management.

11 | PROMOUVOIR LES CULTURES

La culture est un levier majeur pour faire de Molenbeek une commune inclusive, dynamique et reconnue internationalement. Outre son aspect émancipateur, elle permet de tisser des liens et de nous faire réfléchir sur la société dans laquelle on vit.

En ce sens, nous voulons que la culture soit accessible à toutes et tous et que la participation aux activités artistiques soit stimulée et facilitée pour garantir une diversité et une richesse dans la vie culturelle.

Nous souhaitons mettre en œuvre, quoi qu'il en soit, la stratégie culturelle adoptée dans le cadre de Molenbeek2030. Elle repose sur les valeurs fortes de Molenbeek, à savoir la générosité, la solidarité et l'hospitalité, synthétisée à travers le concept de « Sadaka », devenu le thème de la candidature « Molenbeek for Brussels 2030 ». Cette stratégie culturelle prendra en considération les quatre enjeux qui traversent la commune de Molenbeek, à savoir : 1) la justice sociale et les inégalités socio-économiques ; 2) la superdiversité et le multilinguisme ; 3) la nature dans la ville ; 4) l'espace public, libre et sécurisé.

Nous voulons replacer la culture néerlandophone au cœur de Molenbeek. La Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale deviendra une pépinière créative, avec davantage de spectacles en néerlandais, d'expositions, de concerts et d'ateliers pour les jeunes. Nous misons aussi sur une plus grande visibilité dans l'espace public, grâce à des fresques culturelles, des fêtes de quartier bilingues et des initiatives artistiques célébrant l'identité néerlandophone. Enfin, notre bibliothèque néerlandophone sera renforcée pour devenir un lieu de rencontre dynamique, proposant conférences, clubs de lecture et activités interactives, et offrant ainsi un véritable phare de savoir, de détente et de lien social pour le quartier.

Pour réaliser ces ambitions, nous allons rénover le Château du Karreveld, étendre la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale et développer le nouveau pôle culturel Vandenheuvel en collaboration avec la Région.

Par ailleurs, nous voulons enrichir la scène artistique de Molenbeek, soutenir la création et valoriser le talent local au travers des initiatives suivantes :

- Créer un conseil des cultures bilingue, qui a comme mission de soutenir les associations culturelles et les travailleurs de la culture, de répertorier les besoins et de développer l'offre culturelle.
- Stimuler la création d'un pôle de formation des métiers artistiques.
- Soutenir le projet de pôle créatif Manchester et garantir l'implication des artistes locaux.
- Élargir l'offre de stages et ateliers pour éveiller les enfants et jeunes à la culture.
- Œuvrer auprès des pouvoirs supérieurs pour créer une « ruche culturelle », avec des locaux de répétition et un studio d'enregistrement accessibles financièrement aux artistes débutants.
- Soutenir des laboratoires d'innovation culturelle (réalité virtuelle, IA) via des collaborations entre artistes, techniciens et chercheurs.
- Renforcer la visibilité internationale des artistes locaux.
- Mettre en avant des artistes locaux dans les événements culturels de la commune.

- Conditionner l'accès à nos infrastructures pour les grands événements culturels à un ancrage local (collaboration avec des artistes, acteurs économiques et bénévoles locaux, bénévoles).

Nous voulons également **renforcer l'inclusion et la diversité dans les initiatives culturelles**, en favorisant la participation de toutes les communautés et en utilisant l'art comme vecteur de sensibilisation sociale. Nous nous engageons pour cela à :

- Valoriser la culture comme un outil pour sensibiliser aux enjeux environnementaux, sociaux et démocratiques. Soutenir les projets artistiques et associatifs qui abordent ces thèmes et favorisent le débat public.
- Renforcer l'égalité femmes-hommes et promouvoir la diversité dans les initiatives culturelles.
- Investir davantage dans la médiation culturelle hors des murs de la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale.
- Développer des ateliers artistiques thérapeutiques (peinture, musique, théâtre) pour soutenir les personnes en difficulté.
- Encourager l'organisation d'événements dans l'espace public permettant la découverte d'autres cultures et favorisant la mixité sociale.
- Soutenir des projets artistiques où des communautés marginalisées (réfugiés, migrants, personnes en situation de handicap) participent activement à la création d'œuvres d'art.
- Soutenir les projets culturels favorisant les contacts intergénérationnels, le vivre-ensemble.

Nous voulons **améliorer l'accès à la culture francophone et néerlandophone pour tous les citoyens de Molenbeek**, en développant des partenariats, en facilitant l'accès aux ressources culturelles et en encourageant une participation active des habitants. Concrètement, nous allons donc :

- Continuer à développer des partenariats entre écoles, associations et institutions culturelles locales (bibliothèques, théâtres, musées).
- Renforcer l'accès aux bibliothèques en modulant les tarifs et horaires.
- Soutenir des projets participatifs impliquant des citoyens dans la création d'œuvres publiques (fresques, jardins communautaires).
- Encourager le développement de lieux culturels participatifs, où les citoyens peuvent échanger, créer et se former.
- Renforcer les partenariats entre les différents acteurs du secteur et l'accessibilité en proposant un « pass culture » qui donnerait accès non seulement à des initiatives communales mais aussi à des initiatives associatives ou autres.
- Continuer la politique de mise à disposition de locaux sous forme d'occupations temporaires et augmenter encore la mise à disposition d'espaces de répétition et d'exercice adéquats.
- Étendre les espaces publics numériques pour lutter contre la fracture numérique.
- Développer le réseau des boîtes à livres pour encourager le recyclage et le partage.
- Soutenir les associations locales et de quartier via la mise à disposition de locaux, le prêt de matériel, etc.

Nous souhaitons enfin encourager les **pratiques durables dans le secteur culturel et soutenir le développement économique local. En ce sens, nous voulons :**

- Encourager les coopératives artistiques pour favoriser la collaboration et l'économie locale.
- Valoriser les circuits courts culturels (production locale, festivals).
- Dynamiser les grands événements tels que MolenLight ou la Fête de la Musique pour renforcer l'attractivité culturelle et économique.
- Mettre en avant des projets artistiques écologiques, comme des œuvres à partir de matériaux recyclés.
- Aménager des espaces verts culturels mêlant nature et culture avec des performances en plein air.
- Promouvoir les initiatives culturelles relevant de l'économie sociale et solidaire, en facilitant leur accès aux financements publics et en valorisant leur rôle dans le développement local.
- Développer des réseaux locaux pour la production et la distribution de biens culturels (livres, œuvres d'art, concerts), en soutenant les initiatives locales et en réduisant la dépendance aux grandes plateformes numériques mondiales.
- Soutenir des projets artistiques qui sensibilisent à l'environnement et encouragent des pratiques durables.
- Promouvoir des circuits touristiques qui mettent en valeur le patrimoine culturel local et soutiennent les communautés locales.
- Développer des réseaux de festivals pour attirer les visiteurs tout en soutenant les artistes locaux et en dynamisant l'économie locale.
- Encourager les entreprises à financer des projets culturels locaux en échange de visibilité et de reconnaissance et à créer des programmes de « culture d'entreprise » qui intègrent les arts dans le milieu de travail (ateliers créatifs, événements culturels).

12 | ENCOURAGER LE SPORT

Le sport est essentiel pour renforcer le bien-être, la santé et la cohésion sociale à Molenbeek. Notre ambition est de rendre le sport encore plus accessible et attractif, tout en soutenant les acteurs locaux et en modernisant les infrastructures.

Voici les principales actions prévues pour rendre le sport plus attractif :

- Mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation à la santé et au sport, en collaboration avec des figures emblématiques ou des professionnels de santé.
- Continuer à soutenir les Urban Youth Games pour stimuler la pratique sportive des écoles.
- Organiser des compétitions interclubs pour promouvoir les infrastructures locales et renforcer la cohésion.
- Améliorer la communication sportive via des canaux modernes (site internet, réseaux sociaux).
- Proposer des journées découverte de nouveaux sports pour adultes et enfants.
- Continuer à innover avec des projets comme "femmes en forme".
- Acquérir un terrain avec le soutien des Régions (flamande et bruxelloise) afin de le mettre à disposition, sous forme d'emphytéose, au club féminin de football. L'objectif est de permettre au football féminin de disposer durablement de ses propres infrastructures sportives et de favoriser ainsi son développement.
- Étudier la possibilité de créer une « cité olympique » sur le site Namèche-Stade Machtens, pour développer des activités innovantes et créer des vocations sportives.
- Étudier l'installation d'une piste de course finlandaise dans le parc du Scheutbos.

En matière d'accessibilité, nous nous engageons à :

- Organiser des activités sportives à tarif social dans les infrastructures locales.
- Organiser des activités sportives gratuites dans l'espace public.
- Développer des infrastructures légères pour le sport de rue : skate-parks, terrains de streetball, espaces de roller, etc.
- Promouvoir des activités intergénérationnelles : gym douce, marche urbaine, événements sportifs mixtes.
- Organiser des événements sportifs ouverts à tous : tournois locaux, marathons, courses de relais.
- Continuer de développer des partenariats entre les établissements scolaires et les clubs sportifs pour faciliter la pratique d'une activité sportive en dehors des heures scolaires et permettre à un public le plus large possible l'accès aux infrastructures des écoles.
- Continuer de penser les projets sportifs de façon à assurer l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Continuer d'améliorer l'accès au sport pour les personnes en situation de handicap.
- Augmenter progressivement le budget des chèques-sport pour soutenir les familles dès que les finances le permettront.

Nous voulons par ailleurs soutenir les acteurs du sport grâce aux mesures suivantes :

- Informer et aider les clubs à la recherche de subsides.
- Continuer à professionnaliser la gestion des infrastructures sportives et des relations avec les clubs.
- Soutenir les opérateurs socioculturels promouvant le sport via des subventions et un accès facilité aux équipements.
- Créer un Conseil consultatif des sports, qui réunit tous les acteurs du sport à Molenbeek, dans le but de répondre aux besoins du terrain et de créer la solidarité entre les différents acteurs.
- Gérer l'attribution des infrastructures en toute transparence et sur base de critères objectifs, discutés avec les associations et clubs (via Conseil consultatif des sports).
- Soutenir l'installation d'un centre ADEPS pour former des animateurs et entraîneurs sportifs.
- Continuer à soutenir l'utilisation du stade Edmond Machtens par notre équipe locale et par notre école de jeunes. Par ailleurs, nous encourageons également d'autres clubs, comme RWDM Girls, à utiliser les terrains de notre stade.

Et enfin, nous voulons améliorer nos infrastructures sportives, ce qui implique de :

- Rénover la piscine communale Louis Namèche.
- Rénover les infrastructures sportives du parc des Muses.
- Chercher des financements pour rénover les terrains synthétiques et la piste d'athlétisme, ainsi que moderniser les infrastructures sportives.
- Garantir l'accès équitable aux infrastructures sportives, en particulier pour les femmes et les personnes en situation de handicap.
- Soutenir la réalisation d'une piscine en plein air.
- Installer des fontaines d'eau autour des aires de jeux, des terrains sportifs et au sein des grands espaces verts.

13 | UNE MOBILITÉ CONCERTÉE

Un plan de mobilité doit concilier des intérêts parfois divergents et nécessite des efforts considérables pour concilier des points de vue contradictoires. Il y a lieu d'écouter afin de rassembler.

Il importe pour cela d'impliquer systématiquement, en amont, les citoyens, le monde associatif, les commerçants et les usagers dans les politiques de mobilité et de stationnement communales et régionales.

Les mesures suivantes seront prises en faveur des usagers dits faibles :

- Continuer à développer le réseau cyclable sécurisé sur le territoire communal, ce qui implique aussi de mettre en place un plan de sécurisation pour les pistes cyclables existantes.
- Étudier la possibilité d'une piste cyclable sécurisée reliant la Chaussée de Gand, via la Rue Vandenpeereboom, la Rue Delaunoy vers le Centre de Bruxelles.
- Faire respecter toutes les zones piétonnes et cyclistes (dont le piétonnier sur la place communale en dehors des heures de livraison) par des aménagements physiques et une verbalisation active.
- Prévoir partout des trottoirs pour les piétons et éviter au maximum les zones mixtes cyclistes-piétons qui ne sont pas sécurisantes, en particulier pour les personnes âgées qui se déplacent à pied.
- Réaménager les voiries afin d'y intégrer plus de verdure et d'espace pour les enfants, tout en y maintenant les places de parking-vélo, dans les limites de la législation en vigueur. Augmenter le nombre de U renversés à des endroits très fréquentés par les cyclistes.
- Établir pour les écoles, un «plan mobilité douce et air pur» visant à limiter la circulation aux abords des établissements scolaires et notamment, d'étudier la mise en place de rues scolaires.
- Étudier la possibilité de mettre en place des abris pour vélo en collaboration avec les écoles, afin de contribuer à lutter contre les vols de vélos parfois fort onéreux qui amènent certains citoyens à renoncer à acquérir un vélo.
- Initier une campagne d'information pour encourager les citoyens à mettre à disposition des espaces privés pour les transformer en parking vélo (garages non utilisés par exemple).
- Soutenir - après la réparation des quais - l'instauration d'une promenade verte (piétons, cyclistes) sur le Quai du Charbonnage et le Quai du Hainaut. Encourager des commerçants locaux à développer leur activité dans la promenade. Garantir l'accès au trafic automobile local (habitants, chargement commerces, commissariat police) par un filtre intelligent.
- Construire la piste cyclable sur le Quai de Mariemont. Ainsi, nous relierons Molenbeek via le canal au réseau cyclable bruxellois (ICR) et aux Cyclostrades.

Dans la mesure où la mise en place de cette politique entraîne la perte de places de parking en surface pour les voitures, celle-ci sera compensée par les mesures suivantes :

- Maintenir des zones de stationnement qui permettent aux détenteurs de cartes-riverain de se garer partout à Molenbeek et faciliter l'accès des clients aux commerces locaux par une gestion optimisée des zones de stationnement.
- Continuer à créer des places de parking en souterrain en lieu et place des places perdues en surface.
- Établir un relevé des entreprises susceptibles de mettre à la disposition des riverains leurs emplacements de parking (situation, nombre de places, etc.). Instaurer un dialogue constructif avec lesdites entreprises pour étudier quels seraient les obstacles à une telle mise à disposition et comment ils pourraient être levés. Renforcer l'incitant fiscal pour mutualiser les emplacements de parking.
- Rénover, refaire vivre en prenant en gestion publique le Parking Brunfaut ainsi que d'étudier une gestion communale d'autres parking dans les alentours des axes commerciaux de la Commune.
- Étudier des solutions pour le parking de la piscine Louis Namèche afin de permettre aux usagers de la piscine et de la salle omnisports de se garer.
- Promouvoir les cartes visiteurs à 2,50 euro (pour 4h30). Étudier la possibilité d'offrir des cartes visiteurs gratuits à certains publics cibles (seniors, aidant proches,...). Faire un bilan, notamment financier, de la décision de maintenir le parking payant jusqu'à 21h.

Enfin, les points suivants nécessitent une attention particulière :

- Étudier la possibilité d'améliorer la circulation et la sécurité en harmonie avec les besoins des commerces de charger/décharger dans le tronçon Chaussée de Gand-Étangs Noirs. Inclure dans cette étude l'accessibilité pour PMR.
- Inviter les sociétés de voitures partagées à augmenter leur offre sur la commune, et à adapter leur offre aux besoins de notre population
- Défendre envers la STIB l'extension ou la modification du trajet de certaines lignes de bus (par exemple, l'extension de la ligne de bus 86 vers le quartier Paloke).

14 | UN CADRE URBANISTIQUE ÉQUILIBRÉ

Notre commune évolue et se transforme, et il est essentiel que cette évolution se fasse de manière harmonieuse, en tenant compte des besoins des habitants et habitantes, des commerçants et des entreprises locales, du patrimoine bâti et des impératifs environnementaux. Nos priorités sont claires : préserver la valeur patrimoniale de notre cadre de vie, protéger les espaces verts et perméables, garantir des logements adaptés aux familles et renforcer la mixité sociale en imposant 25% de logements sociaux et/ou abordables dans les nouveaux projets. Nous voulons prévenir la gentrification, de manière à ce que notre commune reste accessible aux Molenbeekoïses et Molenbeekoïses. Nous voulons également améliorer la transparence et la participation citoyenne en facilitant l'accès à l'information sur les projets d'urbanisme et en encourageant le dialogue en amont des décisions.

Concrètement, nous avons pour ambition de :

- Utiliser tous les moyens à notre disposition pour imposer 25% de logements sociaux et/ou abordables dans les nouveaux projets d'envergure.
- Améliorer la transparence autour des gros projets immobiliers et l'implication des riverains/associations, notamment en prévoyant au moins une séance d'information publique, le plus en amont possible, et en tenant informé le Conseil consultatif du Logement au sujet de ces gros projets.
- Garantir l'usage des charges d'urbanisme dans le meilleur intérêt des Molenbeekoïses et Molenbeekoïses.
- Défendre des logements de qualité et de taille suffisante qui répondent aux besoins des nombreuses familles qui habitent notre commune. Les demandes de permis doivent prévoir au moins 20 % de logements de minimum 3 chambres.
- Sanctionner les infractions qui contournent les règles urbanistiques en vigueur pour des questions de rentabilité maximum, et ce, au détriment des locataires.
- Continuer à accompagner les citoyens et citoyennes dans leur demande de permis d'urbanisme ou de régularisation.
- Mieux faire connaître les règles urbanistiques en vigueur pour faire épargner temps et argent aux citoyens et citoyennes.
- Favoriser la régularisation des divisions des maisons pour les petits propriétaires (1 ou 2 propriétés) dès lors qu'elles existent en pratique depuis plus de 15 ans et qu'elles aboutissent à des logements de qualité (conformes au RRU), dont au moins un logement de minimum 2 chambres.
- Préserver les surfaces à vocation économique partout où elles existent déjà, en particulier dans les liserés de noyau commercial.
- Dans les nouveaux projets, réserver les rez-de-chaussée aux activités à vocation économique et, au cas par cas, les intérieurs d'îlots à des espaces collectifs ouverts et accessibles aux habitants.
- Préserver la valeur patrimoniale de nos bâtiments, en particulier pour les aspects visibles depuis l'espace public.
- Préserver les arbres et les espaces perméables, en particulier les espaces verts.
- Continuer à porter une attention à la question des nuisances potentielles, notamment sonores, lors de l'analyse d'une demande de permis d'urbanisme ou d'environnement et du suivi de sa mise en œuvre.

- Créer sur le site web de la commune une rubrique d'information relative aux projets d'urbanisme en cours et y proposer la possibilité de déposer des remarques et de s'inscrire pour participer à une commission de concertation.
- Faire en sorte que tous les nouveaux bâtiments soient accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Travailler à ce que tous les équipements publics soient également accessibles.
- Concevoir un plan communal de développement qui s'inscrit dans le cadre du programme Vision 2050, qui prenne en compte les besoins spécifiques de chaque quartier et prévienne la gentrification.
- Organiser une assemblée dans chacun des 5 quartiers que compte la commune pour échanger autour du programme Vision 2050.

15 | UNE GESTION FINANCIÈRE JUSTE ET RESPONSABLE

La situation financière de la commune est préoccupante et nous contraint à faire des choix de priorités souvent très difficiles. La marge de manœuvre financière des communes a déjà été mise à mal par les décisions passées d'autres niveaux (manque d'indexation, suppression de subsides,...). Au moment de la rédaction de cette déclaration, il reste beaucoup d'inconnues, avec les futures mesures d'un gouvernement bruxellois pas encore formé et l'effet des mesures attendues par le gouvernement fédéral.

Au niveau strictement communal, il s'agira, d'une part, de trouver les moyens d'augmenter les ressources dont nous disposons et, d'autre part, de gérer au mieux ces ressources dans l'intérêt de la population.

Il importe par ailleurs de trouver des relais pour porter nos revendications vers d'autres niveaux de pouvoir. De ce point de vue, la solidarité entre communes soumises aux mêmes problèmes est importante.

Les revendications les plus importantes que nous entendons portent sont les suivantes :

- Demander une réforme sur le refinancement des communes, avec plus de solidarité entre les communes.
- Exiger que tout transfert de compétence de la Région ou du Fédéral vers les communes soit accompagné de moyens pour y faire face.
- Demander le financement adéquat de notre zone de police par le gouvernement fédéral.
- Continuer à s'opposer aux décisions du gouvernement Arizona de limiter dans le temps les allocations de chômage qui provoquera une catastrophe sociale, une surcharge pour notre CPAS déjà surmené et alourdira les finances de la commune de plusieurs millions d'euros.
- Demander la prise en compte intégrale du RIS (revenu d'intégration sociale) par le gouvernement fédéral (100% subsidié).
- Plaider pour l'augmentation de la progressivité de l'impôt au niveau fédéral.

Au niveau communal, nous mettrons en place des mesures organisationnelles destinées à **augmenter notre capacité à trouver des ressources supplémentaires et à optimiser leur utilisation :**

- Renforcer les services qui permettent de faire rentrer des recettes et de faire des économies.
- Engager un second « subsidiologue » avec pour mission prioritaire de rechercher des subsides pour couvrir les dépenses ordinaires et extraordinaires actuelles (plutôt que de nouveaux projets) si les finances le permettent.
- Continuer à chercher les subsides de rénovation pour les bâtiments classés.
- Étudier la possibilité de lancer un bon communal pour financer des projets communaux d'investissement, suivant l'expérience positive d'Etterbeek. En particulier pour des politiques qui permettent de réaliser des économies, comme la rénovation, l'isolation et l'installation de panneaux solaires des bâtiments communaux.

- Réduire la facture énergétique et l'impact en CO2 des bâtiments publics : investir dans l'isolation des logements communaux pour faire des économies, installer des panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux via Brusol.
- Continuer d'internaliser les services quand cela est financièrement avantageux pour la Commune.
- Développer une véritable analyse des processus pour évaluer la charge de travail et les besoins au niveau du personnel communal, et ce pour chaque service.
- Pour éviter l'austérité sur le dos des ménages, des petits commerces et du personnel communal, faire contribuer plus les grandes entreprises via les taxes existantes (bureaux, grandes surfaces, panneaux d'affichage, imprimés publicitaires, antennes GSM), avec le souci de garder les entreprises sur le territoire et de soutenir davantage les plus petites entreprises.
- Maintenir les surfaces de bureaux actuelles afin de promouvoir l'implantation de PME.
- Concrétiser les synergies entre le CPAS et la commune (mutualiser l'expertise et les coûts de certains services). En particulier : ICT, communication, RH et formation.
- Avancer dans la mise en place d'une régie communale autonome.
- Créer une communauté d'énergie pour les bâtiments publics qui aurait pour objectif de réduire la facture de chauffage et d'éclairage des bâtiments (et de leurs occupants dont les locataires des logements sociaux) et d'utiliser le mécanisme de tiers investisseurs pour que la commune ne doive pas investir dans l'installation de panneaux solaires.
- Former l'ensemble des chefs de service de l'administration communale à la gestion financière pour une meilleure gestion quotidienne des dépenses ordinaires et extraordinaires et un bon travail d'équipe.
- D'ici la fin de la législature, mener une réflexion (en partenariat avec les autres communes et le FRBRTC - Fonds régional bruxellois de refinancement des trésoreries communales) sur la gestion de la trésorerie (surtout en fin d'année) pour éviter le recours récurrent à des emprunts courts à taux élevé.
- Privilégier l'entretien du patrimoine communal sur les nouveaux investissements: vu les moyens limités financiers et en personnel, nous privilégions l'entretien du patrimoine communal et la bonne gestion des investissements en cours sur le lancement de nouveaux projets.

Des mesures destinées à **minimiser l'impact de certaines mesures budgétaires sur les habitants, et en particulier sur les familles les plus précaires**, seront poursuivies ou mises en place :

- Ne pas augmenter l'IPP ni le PRI pour les propriétaires-occupants, sauf en cas de contrainte financière résultant des mesures fédérales et régionales.
- Étudier la possibilité d'appliquer des additionnels au PRI plus progressifs si une ordonnance régionale le permet (par un précompte différencié par exemple).
- Prévoir des clauses sociales dans tous les marchés publics. Et insister pour que ça s'applique.
- Analyser la possibilité de passer par un système de recouvrement éthique lorsqu'un recours ultime à des huissiers est jugé nécessaire.
- Analyser la possibilité de négocier la régularisation de certaines taxes en litige pour alimenter directement les caisses de la commune.

16 | DES CRÈCHES OÙ CHAQUE ENFANT COMPTE

La commune de Molenbeek reconnaît l'importance d'un accueil de qualité pour la petite enfance et s'engage à améliorer la disponibilité et l'accessibilité des crèches francophones et néerlandophones sur son territoire.

Nous voulons augmenter le nombre de places en crèche grâce aux mesures suivantes :

- Ouvrir de nouvelles places d'accueil publiques pour réduire le déficit.
- Encourager des entreprises à créer leurs propres crèches.
- Soutenir les initiatives privées permettant l'extension de places d'accueil.
- Continuer de proposer des conditions tarifaires adaptées aux revenus des familles pour garantir l'accessibilité financière.

Nous avons également pour ambition d'améliorer la qualité de l'accueil :

- Assurer une formation continue pour le personnel des crèches.
- Centraliser et simplifier le système d'inscription aux crèches.
- Continuer de proposer des repas bio et abordables dans toutes les crèches publiques.

Nous apporterons notre soutien aux familles et à la parentalité :

- Organiser des rencontres régulières entre parents et professionnels de la petite enfance.
- Apporter un soutien spécifique aux familles monoparentales.
- Assurer des horaires élargis pour s'adapter aux besoins des parents actifs.
- Renforcer les services de soutien à la parentalité.
- Promouvoir la Babytheek.

Cela passe également par un aménagement de l'espace public pour les enfants :

- Sécuriser les crèches et des axes fréquentés par les enfants.
- Multiplier les plaines de jeux accessibles dans tous les quartiers.
- Installer des fontaines d'eau potable dans les parcs et plaines de jeux.
- Sensibiliser et sanctionner les excès de vitesse près des zones fréquentées par les enfants.
- Faire des partenariats avec les commerces et hôtels-restaurants pour offrir des espaces familiaux (tables à langer, toilettes publiques propres).

Avec ces mesures, Molenbeek aspire à garantir un cadre de vie et d'accueil optimal pour tous les enfants et leurs familles, en renforçant la qualité et l'accessibilité des services de la petite enfance.

17 | DÉFENDRE L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LES DROITS DES FEMMES

Pour que l'égalité des chances soit une réalité, nous voulons lutter activement contre toutes les discriminations, qu'elles soient racistes, sexistes, classistes, homophobes, transphobes ou validistes.

En ce sens, nous prévoyons les mesures transversales suivantes :

- Mettre en place un réseau de points de signalement des discriminations, en collaboration avec les associations.
- Organiser et soutenir des initiatives en faveur de l'égalité des chances.
- Assurer une prise en charge et un soutien des victimes d'agression, de discrimination ou d'intimidation. Une attention particulière doit être portée aux services de police pour que les victimes de discriminations ou violences soient accueillies dignement et soutenues. Cela vaut aussi dans les maisons médicales sur le territoire de la commune.
- À l'aide des subsides régionaux, former les associations locales du logement pour faire des testings anti-discrimination. Si la commune ne peut pas sanctionner elle-même, elle doit porter plainte et systématiquement faire appel aux services régionaux ou fédéraux compétents.
- Former les agents de quartiers, les gardiens de la paix et les éducateurs de rue pour réagir en cas de discrimination, d'insulte ou d'intimidation dans l'espace public, pour sensibiliser, mais aussi informer sur les sanctions auxquelles les auteurs s'exposent.
- Former le personnel communal pour pouvoir accueillir dignement les personnes dans toute leur diversité.
- Lutter contre les discriminations via la sensibilisation dans les écoles et associations locales.
- Organiser des échanges et des campagnes informatives pour déconstruire les préjugés, promouvoir la diversité, exprimer ses expériences et apprendre à mieux comprendre l'autre.
- Soutenir des projets sensibilisant à un usage éthique des réseaux sociaux et d'internet afin de lutter contre la cyber-discrimination et les propos haineux.
- Introduire des clauses anti-discriminations dans les subsides et marchés publics.
- Faire en sorte que la communication écrite et visuelle de la commune inclut tous les publics.
- Mettre en place avec le Conseil communal un code déontologique pour prévenir les propos et attitudes discriminantes.

En matière de défense des droits des femmes plus spécifiquement, nous allons :

- Continuer de lutter contre les violences et comportements déplacés envers les femmes, notamment en menant des campagnes de prévention, en collaboration avec la Maison des Femmes (MOVE) et les autres associations féministes.
- Continuer les actions de sensibilisation, en particulier à l'occasion de la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes et de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

- Prévoir davantage de places d'accueil et un accompagnement psychosocial pour les femmes victimes de violence conjugale.
- Promouvoir les cellules EVA existantes. Une cellule EVA est composée de policiers spécialement formés à l'audition des victimes de violences sexuelles.
- Lancer un projet de marches exploratoires de femmes afin de renforcer la sécurité et l'appropriation de l'espace public par les femmes.
- Accentuer la promotion des campagnes d'information directement en rapport à la santé des femmes (par exemple : les missions des plannings familiaux, contraception, l'avortement, le cancer du sein).
- Encourager la parité dans la représentation politique, dans les administrations publiques, mais aussi dans les comités de quartier, les associations, les clubs de sport, etc.
- Rendre l'espace public plus sécurisé pour les femmes en améliorant l'éclairage des rues et parcs.
- Soutenir la mise en œuvre de la motion adoptée le 21 mai 2025 concernant les initiatives visant à renforcer l'égalité des femmes à Molenbeek-Saint-Jean, à l'occasion du 8 mars 2025.
- Travailler à l'application de la Convention d'Istanbul au niveau communal, en collaboration avec la zone de police, et plaider auprès des autres niveaux de pouvoir pour qu'ils en fassent de même.

Dans l'objectif de promouvoir la diversité et de donner une place à tous les Molenbeekois et Molenbeekoises, nous allons :

- Organiser le dialogue entre toutes les communautés, les impliquer au niveau organisationnel et nous appuyer un maximum sur les personnes qui bâtissent des ponts entre les cultures. Organiser ou soutenir les rencontres visant à la déconstruction des préjugés à l'attention de tous les publics.
- Encourager un maximum la population à participer au débat démocratique. Notamment en encourageant les non-Belges ayant le droit de vote à s'inscrire en tant qu'électeurs pour les élections. Nous soutenons également les initiatives citoyennes comme 1Bru1Vote : la commune doit s'engager à œuvrer pour le droit de vote des étrangers aux élections régionales.
- Promouvoir la bonne compréhension mutuelle en luttant contre l'illettrisme, en favorisant la maîtrise des langues, en soutenant le plurilinguisme et les échanges linguistiques. Assurer que les minorités linguistiques et culturelles soient respectées et soutenues tout en faisant le nécessaire pour les inclure et les valoriser.

18 | UNE COMMUNE QUI SE MOBILISE POUR LE CLIMAT

La transition énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'adaptation au dérèglement climatique sont des enjeux majeurs pour l'avenir, tant à l'échelle globale qu'à l'échelle locale. Dans le cadre des engagements internationaux, européens et nationaux, la Région de Bruxelles-Capitale a fixé des objectifs ambitieux pour répondre aux défis climatiques. Ces objectifs incluent la neutralité carbone d'ici 2050, avec des étapes intermédiaires de réduction des émissions de GES. À l'échelle locale, notre commune s'engage pleinement dans cette démarche pour contribuer à ces objectifs globaux, tout en améliorant les conditions de vie de ses habitants et habitantes.

En ce sens, nous avons pour ambition de :

- Travailler à réduire les émissions de gaz à effet de serre conformément aux objectifs internationaux, européens et nationaux.
- Continuer de construire et mettre en œuvre le Plan Action Climat, ayant pour objectifs la réduction des émissions de GES, l'adaptation aux changements climatiques en cours et à venir ainsi que la réduction des inégalités environnementales en concertation avec les citoyens, les acteurs locaux concernés, les écoles et le monde associatif.
- Continuer de rénover nos écoles et nos bâtiments publics dans une perspective d'économie d'énergie, de réduction des émissions de GES et d'accès égalitaire aux ressources énergétiques et à l'efficacité énergétique.
- Plaider auprès de la Région bruxelloise pour avoir les moyens financiers nécessaires pour atteindre, d'ici 2040, une performance énergétique moyenne de 100 kWh/m²/an pour le parc de logements publics.
- Soutenir la création de coopératives citoyennes qui construisent le système énergétique de demain au niveau local. Poursuivre le projet pilote de communautés d'énergie du CACI et étudier la possibilité et l'utilité d'étendre ces communautés sur tout le territoire de la commune.
- Inciter à l'installation de panneaux solaires et de toitures vertes sur les grands magasins et grosses industries.
- Continuer de mettre à disposition les toits des infrastructures communales pour l'installation de panneaux solaires.
- Optimiser les marchés publics pour diminuer les consommations de biens et les déchets produits au sein de la commune, et promouvoir des filières éthiques.
- Augmenter la revalorisation, le réemploi et le recyclage des déchets communaux, et promouvoir l'économie locale, circulaire et sociale.
- Sensibiliser, encourager et renforcer les capacités des agents communaux et des citoyens en matière de développement durable

La commune a par ailleurs adopté en 2022 le **programme Vision 2050**, qui prévoit notamment toute une série de mesures visant à **rendre Molenbeek plus durable et résiliente face aux défis environnementaux et climatiques** :

- Améliorer les bâtiments et espaces publics en termes d'énergie, d'utilisation des eaux grises et de résilience.

- Préserver et protéger les espaces verts existants, notamment les espaces de haute valeur biologique.
- Développer des infrastructures vertes pour relier les espaces verts existants et les intégrer dans les corridors écologiques régionaux.
- Créer des infrastructures vertes dans l'espace public fournissant des services écosystémiques (zones humides, agriculture urbaine, régulation des flux hydriques, atténuation des effets du changement climatique, plantations d'arbres, murs végétalisés, etc.).
- Mettre en place des bassins d'orage et des systèmes d'infiltration des eaux pluviales (toitures vertes, désimperméabilisation des sols, noues, jardins de pluie) et encourager la déconnexion des eaux pluviales au réseau d'égouts.
- Intégrer la durabilité et la résilience dans la gestion des espaces publics et des cœurs d'îlot.
- Promouvoir l'éco-construction avec des standards « passifs » pour les nouvelles constructions et « très basse énergie » pour les rénovations.
- Soutenir la production et consommation alimentaire durable, locale, accessible (Plan Good Food).
- Protéger et améliorer la composition des sols en promouvant le compostage des déchets organiques à échelle locale.
- Cartographier et planifier des interventions prioritaires pour lutter contre les îlots de chaleur et réduire la minéralisation des espaces.
- Continuer de valoriser les espaces sous-utilisés pour y intégrer de la végétation et créer des zones de fraîcheur.
- Assurer la durabilité des nouveaux projets (construction, rénovation, mobilité, espaces verts...) de la commune.

Nous voulons également de la **végétation de haute valeur écologique dans chaque quartier, comme poumons de la commune et outil contre les inondations et la chaleur urbaine, et :**

- Continuer d'embellir nos rues à travers des plantes et fleurs indigènes et, de manière générale, renforcer la présence de la nature dans tous les quartiers.
- Continuer les efforts de construction d'espaces verts et de parcs dans les quartiers densément peuplés de la commune, en particulier autour de nos écoles, et travailler à fournir à tous un accès privilégié à la nature (zones de calme, bancs, informations sur les espaces verts)..
- Soutenir le développement des potagers collectifs, et des jardins et vergers partagés.
- Continuer l'installation de nichoirs dans les propriétés communales, les écoles et chez les citoyens.
- Développer des espaces verts et des plans d'eau qui pourront absorber de grandes quantités de précipitations et intégrer systématiquement la problématique des inondations dans les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire. L'imperméabilisation toujours plus grande de nos sols doit être endiguée.

19 | MOLENBEEK, COMMUNE DE LA SOLIDARITÉ

Dans une commune fragilisée comme Molenbeek-Saint-Jean, la solidarité doit être en permanence au centre de nos préoccupations.

Nous maintiendrons donc des initiatives du service de l'Action sociale qui sont en place, parfois de longue date et que nous voulons renforcer et améliorer. Citons, entre autres :

- Les plans communaux Grand Froid et Vague de Chaleur dont le but est de collecter et de diffuser un maximum d'informations à destination des personnes en danger.
- La lutte contre la fracture numérique avec, notamment
 - L'aide pour accomplir « en ligne » aux guichets de l'Action Sociale de multiples démarches administratives (reconnaissance d'un handicap, demande de pension, téléchargement d'un document sur le portail IRISBox...).
 - Le maintien d'un guichet citoyen, adapté aux PMR, où les citoyens peuvent effectuer eux-mêmes leurs démarches administratives.
- La permanence fiscale, assistance locale pour le remplissage des déclarations d'impôt, organisée avec le SPF Finances.
- La lutte contre l'isolement, en particulier l'isolement des seniors.
- Les actions de sensibilisation à la santé.
- Le réseau Solidarité 1080 Solidariteit.
- La concertation autour de l'aide alimentaire qui rassemble diverses organisations.
- Le Conseil Consultatif Communal des Personnes en situation de Handicap (CCCPH).

Nous entendons également :

- Créer une permanence pour aider et aiguiller les personnes en situation de handicap.
- Maintenir des politiques d'accueil et d'intégration des primo-arrivants, favorisant notamment l'autonomie et l'émancipation.
- Adapter les politiques tarifaires aux revenus des citoyens.

20 | UNE COMMUNE QUI RESPECTE LES SENIORS

Les aînés ont contribué à la société tout au long de leur vie. Ils ne doivent en aucun cas être considérés comme un fardeau. Ils ont le droit de pouvoir vivre dignement, dans un quartier paisible, avec une pension suffisante, et un accès garanti à des soins de santé de qualité. Ils doivent pouvoir accéder à un logement adapté, se déplacer dans un espace public repensé (la ville, le quartier) et accéder aux services et aides à la personne.

Nous voulons promouvoir les mesures suivantes :

- **Lutter contre l'isolement des aînés**
 - En offrant des cartes "visiteurs" gratuites afin de les remettre à leurs proches, pour que le prix du stationnement ne soit plus un obstacle pour les visites familiales.
 - En soutenant et en multipliant les espaces de rencontres et les projets intergénérationnels notamment au départ des associations de quartier ou des maisons de repos pour des échanges d'expériences, et y encourager les projets de transmission.
 - En poursuivant le développement de centres d'accueil de jour, de centres de soins de jour ainsi que de maisons de type communautaire (activités de jour encadrées).
 - En encourageant le développement de projets de parrainage, de «Seniors consultants» composés de travailleurs, d'artistes, d'artisans à la retraite qui partagent leur expérience en venant en aide à des associations, écoles, projets de développement local (par exemple, projets de parrainage type « Duo for a job »).
 - En encourageant les projets d'habitat intergénérationnel et autres formules alternatives d'habitats groupés, notamment en assouplissant les règles urbanistiques.
- **Pérenniser la maison de repos du CPAS** et les investissements visant à créer des nouveaux lits dans les maisons de repos, dans les maisons de repos et de soins, et les résidences-services (et plus particulièrement les résidences-services sociales dont l'objectif est d'être accessibles aux personnes disposant de revenus modestes)
- **Favoriser la mobilité des seniors**
 - En continuant nos efforts à offrir des chèques-taxi.
 - En défendant envers la STIB une politique de transports en commun tenant compte des besoins spécifiques des aînés et des personnes à mobilité réduite (fréquence des dessertes, points d'arrêt, parcours, accessibilité des transports, arrêt à la demande, abris de bus, entretien des escalators dans les métros et dans les gares, etc.)
 - En continuant à rendre l'espace public plus sûr et plus convivial : sécurisation des trottoirs, éclairage et nombre suffisant des passages pour piétons, réglage du temps des feux de signalisation pour permettre aux piétons les plus lents de traverser en toute sécurité, aménagement des espaces verts.

- Renforcer l'**accessibilité de tous nos services administratifs** aux personnes à mobilité réduite.
- **Faciliter l'accès aux loisirs**, par exemple, en informant spécifiquement les aînés des activités culturelles dans la commune, par l'organisation d'un service de prêt à domicile (bibliothèque, médiathèque, etc.), par le soutien au développement de la vie associative...

Pour que les besoins des aînés soient réellement pris en compte, le **Conseil Consultatif Communal des Aînés** doit se voir octroyer des moyens suffisants et bénéficier d'une écoute du Collège et du Conseil Communal.

21 | UN CPAS RÉSILIENT

Avec un nombre de titulaires d'aides sociales par rapport au nombre d'habitants parmi les plus élevés de Belgique, Molenbeek a aussi un des plus grands CPAS du pays. La politique de l'aide sociale est vitale pour nos habitants, tant pour leur permettre de rebondir en cas de problème dans leur vie professionnelle ou familiale, que pour assurer la solidarité et la dignité humaine dans notre pays.

Actuellement, notre CPAS comptabilise plus de 7500 titulaires d'aide, ce qui représente plus de 15 000 personnes par an qui bénéficient de l'aide directe ou indirecte de notre CPAS.

Cependant, ces dernières années, l'Etat fédéral a majoré les montants de l'aide sociale sans augmenter son taux de participation dans les paiements. Ajoutée à l'inflation et l'indexation des salaires en découlant, cette mesure nous voit arriver, en une législature, à situation sociale inchangée, à ce que la commune doive augmenter la dotation annuelle au CPAS de près de 12 millions d'euros (+ 41,25%) en une législature. A terme, ceci est intenable.

Comme le disent tous les CPAS dans leur mémorandum, à cause des transferts de charges des autres niveaux de pouvoir vers les communes, « les communes et les CPAS sont de plus en plus contraints de faire des choix difficiles entre les différentes missions qu'ils doivent remplir. Cela peut avoir un impact négatif sur la vie quotidienne des citoyens. »

Aujourd'hui, vu ce qui a déjà été ajouté dans le panier des communes et des CPAS, la moindre des mesures pourrait être de remettre en place une solidarité correcte entre les communes au niveau régional en tenant compte de la situation des CPAS si la volonté manque au niveau fédéral.

Aujourd'hui, le gouvernement fédéral met en place une limitation dans le temps des allocations de chômage. Une partie des chômeurs tomberont en fait à charge des CPAS, ce qui aggraverait dramatiquement la situation d'une commune comme la nôtre. L'estimation du surcoût pour la commune s'élève à plusieurs millions d'euros annuels. Ceci plombera définitivement nos finances communales.

Aussi la majorité de progrès s'engage à :

- Exiger du Fédéral une augmentation des moyens financiers alloués aux communes et aux CPAS.
- Exiger du Fédéral le financement intégral (à 100%) du revenu d'intégration pour toutes les personnes qui en bénéficient et de manière pérenne, ainsi que le financement des aides sociale complémentaires, l'accompagnement, l'infrastructure en tout ou partie.
- Exiger l'arrêt total de tout transfert de mission ou création de nouvelle mission ou glissement de mission, direct ou indirect, vers les CPAS, sans que le financement pérenne et proportionné de toutes les charges y afférant ne soient garantis.
- S'opposer activement aux mesures du gouvernement de limiter dans le temps les allocations de chômage qui provoquerait une catastrophe sociale.

**Voici nos projets pour la législature au sein du CPAS lui-même.
Concernant l'accueil, l'accessibilité, et le suivi dans notre CPAS :**

- Simplifier le contact pour l'utilisateur, avec le principe de prise en charge par un assistant social titulaire.
- Maintenir un guichet physique.
- Travailler à alléger progressivement la charge de travail du personnel de première ligne (assistants sociaux), en cherchant les moyens nécessaires pour renforcer les équipes en place.
- Permettre d'accueillir les bénéficiaires dans de bonnes conditions et dans un cadre de travail adapté.
- Lutter contre le manque d'informations sur les droits et les dispositifs d'aide, par exemple en créant des capsules vidéo ou en ciblant un sujet et en créant une campagne d'information vers le grand public.
- Proposer un accompagnement vers des emplois stables et de qualité, aussi bien en ciblant les structures publiques que le secteur privé, tout en intégrant des postes d'insertion pour les personnes éloignées de l'emploi et réclamer les moyens financiers suffisants pour assurer cette mission, en particulier pour faire face aux personnes exclues suite à la limitation du chômage.
- Faciliter la formation continue des travailleurs sociaux de première ligne dans le domaine de la santé mentale.
- Renforcer la cellule logement pour qu'elle puisse faire de la prévention contre le sans-abrisme, en accompagnant les personnes risquant de se retrouver dans la rue.
- Sensibiliser le public à une gestion financière, notamment en matière de dépenses énergétiques.

Pour renforcer l'insertion socio-professionnelle face aux nouvelles mesures de chômage du gouvernement Arizona :

- Mobiliser les acteurs de l'insertion socio-professionnelle et de l'action sociale pour répondre aux défis posés par la limitation du chômage dans le temps.
- Élaborer des mesures concrètes, via un plan d'action du CPAS.
- Mettre en place une collaboration avec les acteurs locaux afin de renforcer l'accompagnement des bénéficiaires sociaux à Molenbeek dans leur cheminement vers un emploi stable. Cela inclura des programmes d'insertion professionnelle comme les articles 60, visant à leur permettre d'accéder à des contrats fixes.

Concernant la prise en charge de nos jeunes :

- Renforcer le service "études" au sein du CPAS, aux techniques d'accueil et de coaching adaptés. Ce service a pour mission d'assurer un meilleur suivi des études/formations ainsi que d'accompagner les jeunes à la recherche d'une première expérience d'emploi. Ce service cherchera aussi tous les subsides disponibles pour garantir que les jeunes aient accès à toutes les aides auxquelles ils ont droit.
- Tous les jeunes Molenbeekoïses, inscrits dans un projet (PIIS suivi) ou scolarisés, doivent bénéficier d'un accès aux nouvelles technologies (accès Espaces Publics Numériques mais aussi aides financières pour l'achat et l'utilisation de matériel IT et connexion internet adaptée aux besoins et études).

- Établir les contrats PIIS en intégrant un bilan social reprenant à la fois le projet de vie du bénéficiaire mais également une évaluation des atouts et des faiblesses du bénéficiaire, ainsi que les ressources que le CPAS mettra en place pour l'accompagner dans son parcours d'émancipation.
- Renforcer la concertation locale entre le CPAS, les services sociaux publics, les maisons médicales et les ASBL en synergie avec les groupes de prévention sociale.
- Renforcer les services de médiation de dettes et la cellule énergie. Ces deux services joueront un rôle proactif dans la prévention et la limitation des risques de surendettement et de précarité.

Pour les aînés :

- Accroître l'attractivité d'Arcadia, notre maison de repos et de soins.
- Poursuivre le projet de création de la résidence-services sociale avec des flats à tarifs sociaux.

Pour améliorer la prévention sanitaire et l'accès aux soins :

- Renforcer la cellule coordination santé et promouvoir la médecine préventive.
- Favoriser le recours à l'intervention majorée en améliorant la coordination entre le CPAS et les mutualités.

22 | VERS UNE SANTÉ POUR TOUS ET TOUTES

Au niveau communal, l'ambition est double :

- Faire dialoguer la politique sociale et la promotion de la santé pour garantir un bien-être optimal à l'ensemble de la population.
- Soutenir les acteurs, repérer les manques et travailler à les combler.

La marchandisation croissante des soins de santé va à l'encontre de nos valeurs. Le droit à la santé devrait être universel. C'est une priorité pour nous d'améliorer l'accessibilité et la qualité des soins de santé. Malheureusement, toutes les études le montrent et la réalité s'impose à nous : plus on a du mal socialement, moins on a la santé.

Nous voulons :

- Mettre en place une Cellule opérationnelle de promotion de la santé et un réseau fonctionnel et efficace rassemblant le CPAS et les acteurs de la première ligne de soins (en ce compris la santé mentale) pour favoriser les partenariats entre la commune, le CPAS, l'associatif, les prestataires de soins, les acteurs sociaux, les services de promotion de santé à l'école, etc.
- Continuer de développer et encourager une pratique de l'exercice physique pour chaque âge (psychomotricité, prévention des chutes, etc.), notamment au travers d'une politique de gestion de l'espace public en créant des parcours santé, des chemins de promenade et des petites infrastructures sportives de proximité.
- Développer les circuits courts de production et de consommation via l'intégration systématique de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics communaux.
- Continuer de soutenir le développement des maisons médicales, des services psycho-sociaux et des services de santé mentale (mise à disposition d'infrastructures ou de terrains par exemple).
- Poursuivre la politique de conventionnement entre le CPAS et les médecins exerçant sur le territoire communal.
- Continuer la formation continue des travailleurs sociaux de première ligne dans le domaine de la santé mentale.
- Informer systématiquement les personnes qui se présentent dans les services communaux et CPAS sur les possibilités de suivi médical (aide médicale urgente, dossier médical global, inscription auprès d'un organisme assureur, etc.).
- Renforcer, au niveau communal, les actions de prévention, notamment en ce qui concerne les assuétudes, les infections sexuellement transmissibles, mais aussi la promotion des attitudes saines.
- Reconnaître l'importance cruciale de la santé dans l'environnement social, notamment en matière de formation, de conditions de travail, de sécurité sociale et de stabilité des relations.
- Participer – via la commune et son CPAS – au conseil consultatif sanitaire afin d'informer les professionnels de la santé et les habitants.

23 | ÊTRE ATTENTIF AU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Molenbeek est attachée de longue date au bien-être animal, ce qui lui a valu d'obtenir chaque année le label "commune amie des animaux". Il importe de poursuivre l'effort en étant attentif aux divers aspects de la question. On songe bien sûr aux animaux de compagnie dont la présence est souvent un soutien précieux, particulièrement pour nos seniors, mais aussi aux aspects plus problématiques tels la prolifération des chats errants, des pigeons, voire des rats. Nous ne manquerons pas de maintenir et de développer les mesures pratiques nécessaires, avec leurs aspects préventifs et répressifs, tout en poursuivant l'effort éducatif en la matière. **Pour ce faire, nous allons :**

- Poursuivre la campagne de stérilisation des chats errants et continuer à soutenir les ASBL Chats Libres, Catrescue et Ever'y cat qui mènent un travail essentiel de stérilisation et de prise en charge des chats errants. En région bruxelloise, la surpopulation des chats errants est un problème bien connu, et la nécessité d'un programme de stérilisation ne fait plus débat. Sans contrôle, leur reproduction s'accélère, entraînant une prolifération qui génère non seulement des nuisances et des problèmes de salubrité, mais surtout une immense détresse pour ces animaux livrés à eux-mêmes, souffrant de la faim, du froid et de nombreuses maladies.
- Encourager la stérilisation des chats domestiques, en mettant en place des campagnes d'information et en incitant la Région à adopter le principe d'une prime que la situation financière ne permet malheureusement pas d'envisager au niveau communal.
- Maintenir le poste de référent "bien-être animal" au sein de la zone de police, afin d'offrir à la population un point de contact dédié pour poser des questions, déposer une plainte ou signaler des situations problématiques et combattre plus efficacement la maltraitance animale.
- Lutter contre la prolifération des pigeons dans l'espace public, en renforçant les campagnes de sensibilisation menées par le service des Incivilités et les Gardiens de la Paix pour inciter les citoyens à ne pas nourrir les pigeons, en amplifiant la répression vis-à-vis des irréductibles qui continuent à braver les interdictions en la matière et en luttant contre les espaces de nidification, par le placement de filets par exemple.
- Mener des actions de sensibilisation au bien-être animal. En plus des indispensables mesures pratiques destinées à favoriser le bien-être animal, les efforts d'information et de sensibilisation de la population sont extrêmement importants.
 - Sensibiliser les enfants au respect des animaux, c'est préparer une société plus éthique et responsable pour demain. Les enseignants de nos écoles sont invités à développer des projets éducatifs visant à éveiller la conscience des élèves sur l'importance du bien-être animal. Ces initiatives auront pour objectif d'ancrer dès le plus jeune âge des valeurs fondamentales comme l'empathie et le respect du vivant, afin de briser les appréhensions et de favoriser une cohabitation plus harmonieuse entre humains et animaux.
 - Continuer de promouvoir le bien-être animal et la biodiversité via la Maison de la Nature et ses animations telles que «Bien-être animal», «Biodiversité» ou encore «Nutrition des oiseaux», qui permettent d'initier les jeunes au respect et aux soins à apporter aux animaux.
 - Poursuivre le travail en cours visant à proposer des fiches thématiques à destination des adultes.
 - Continuer de mener une campagne annuelle relative à l'interdiction des pétards et des feux d'artifice.

24 | UNE COMMUNE ENGAGÉE ET OUVERTE SUR LE MONDE

La commune de Molenbeek souhaite renforcer son rôle en tant qu'acteur de solidarité et de développement, tant au niveau local qu'international. Dans cette optique, nous nous engageons à favoriser les connexions entre les secteurs socioculturels et culturels tout en renforçant notre politique de coopération et de solidarité internationale.

En ce sens, nous avons prévu les mesures suivantes :

- Développer des partenariats culturels au niveau local, régional et international afin de décloisonner les secteurs culturels et socio-culturels, enrichir la vie des citoyens et favoriser l'inclusion sociale.
- Consolider les agences culturelles locales et soutenir la visibilité internationale des artistes molenbeekois.
- Promouvoir un tourisme culturel solidaire qui met en valeur le patrimoine local et soutient les communautés.
- Développer des réseaux de festivals comme MolenLight, MolenFest, et d'autres initiatives culturelles permettant de dynamiser l'économie locale.
- Rechercher des financements complémentaires pour la coopération au développement et soutenir les ONG et organisations molenbeekoises actives dans ce domaine.
- Continuer le partenariat avec Mbour (Sénégal) qui n'est pas encore complet et développer un autre partenariat avec les zones rurales du nord du Maroc. Continuer à entretenir les liens avec Jenin (Palestine).
- Veiller à ce que la commune adopte une politique financière responsable, excluant tout investissement dans des entreprises violant les droits humains ou le droit international.
- Confirmer Molenbeek comme une «commune hospitalière» en garantissant un accueil digne aux migrants et un accès simple à l'aide médicale d'urgence.
- Soutenir les initiatives de paix locales et internationales et rejoindre des campagnes telles que «Mayors for Peace» pour un monde sans armes nucléaires.
- Soutenir les actions de solidarité des associations locales envers les peuples confrontés à des catastrophes.
- Continuer d'adopter une position claire pour faire respecter les décisions de la Cour de Justice Internationale concernant la situation en Palestine.

En combinant ces axes de travail, nous affirmons notre ambition de faire de Molenbeek une commune ouverte, solidaire et engagée dans la transformation sociale, culturelle et éthique à l'échelle locale et internationale.

LÉGISLATURE 2024-2030



**MOLEN
BEEK1080**